



BULLETIN MUNICIPAL
N° 52 JANVIER 2015

Meilleurs Voeux 2015 !

18

2

Mot du
Maire

Assos

14

Urba

24

22

Travaux

23

Sports

Ecole

Batucada

19

environnement

20

SOMMAIRE

LE MOT DE LA RÉDACTION

LE MOT DU MAIRE

LES ADJOINTS

Travaux	p 4-5
Affaires scolaires	p 6-7
Urbanisme	p 7
Finances.....	p 8
Bibliothèque	p 9
Tourisme.....	p 10

LA VIE MUNICIPALE

CR des conseils municipaux.....	pp 11 à 16
Etat civil	p 17

LA VIE SCOLAIRE

CAEL - FCPE.....	p 17
l'école élémentaire	p 18

LA VIE SOCIALE

Les accueils de loisirs.....	p 19
------------------------------	------

11 NOVEMBRE

P 20

LA VIE ASSOCIATIVE

ARAL - Baby Gym	p 22
Ateliers et chemins - Bourse aux vêtements .	p 23
Médaille Militaire	p 26
CAL - Trégor Véhicule.....	p 27
Voix liées - Viens jouer - Skol al Louarn	p 28
Diwan - Louannigous	p 29
Gavotte Louannécaine - Danse Passion ...	p 30
Espoir Talibés	p 31

LA VIE SPORTIVE

USP - Baby ball	p 32-33
Bad'loisirs - Cyclos.....	p 34
Mezz Zorn - Sternes.....	p 35
Tennis de Table.....	p 36
AGEL - Tennis Club	p 37

PÊLE MÊLE

P 38-40

ENVIRONNEMENT

Ecoto	p 41
Jardiniers de France - Fleurissement	
Déchèterie.....	p 42
Maisons fleuries 2014	p 43

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

P 44

ARTISANS COMMERÇANTS

P 45

INFOS PRATIQUES

P 46



En ce début d'année nouvelle, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2015 et vous souhaitons une bonne lecture de ce cinquante deuxième numéro du bulletin municipal.

L'équipe rédactionnelle



Un grand merci à Damien Deniau pour sa composition imaginative du calendrier de l'Avent et sa photo de couverture.

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier recyclé.



Chers Louannécains,

La fin de l'année est souvent le moment privilégié pour faire un bilan de l'action passée mais également pour faire un tour d'horizon de notre environnement. Le moins que l'on puisse écrire, c'est qu'il est complexe et en forte évolution, le marché de l'emploi est malheureusement encore très tendu, les finances publiques sont toujours en berne, ce qui a amené l'Etat, dans le cadre de la baisse des dépenses publiques, à prendre des décisions. Celles-ci vont fortement nous affecter sur les années à venir. La Dotation Générale de Fonctionnement (DGF), perçue par la commune de Louannec va décroître de 35 % à l'horizon 2017, soit une baisse de 45 000€ par an, ce qui correspond sur trois ans à une perte de 270 000€. Même si ce n'est une surprise pour personne, c'est un réel frein à l'investissement, il faudra faire des choix, l'extension de la salle des sports et la rénovation des rues des Mouettes et des Cormorans en sont des exemples. Cependant la saine gestion, largement initiée par l'ancien Maire, permet aujourd'hui à la commune de Louannec d'envisager sereinement l'avenir. Bien sûr, l'équilibre est fragile car les finances communales ne sont pas extensibles, l'appel à l'impôt ne doit pas être systématique, l'augmentation de ceux-ci n'est pas la seule issue possible, et ce n'est pas celle que le conseil municipal a choisie.

Malheureusement, d'autres augmentations sont inévitables au regard des évolutions réglementaires nécessaires à la protection de notre environnement. La préservation de notre littoral en est un élément important. L'assainissement collectif, compétence transférée à la Communauté d'Agglomération en 2011, va subir une augmentation conséquente et régulière sur les 6 ans à venir. Pour les Louannécains, la part fixe passera de 28€ à 40€ en 2015, puis 52€ en 2016, et la part variable progressera de 2% par an. Quant à la taxe de raccordement à l'assainissement collectif (PAC), qui n'est imputable qu'aux nouvelles constructions, elle passera de 474€ à 1 000€. C'est la contribution des nouveaux arrivants aux investissements passés (la station d'épuration, les réseaux, ...).

A notre niveau, l'emploi doit demeurer la préoccupation de chacun d'entre nous, surtout sur notre territoire où nous œuvrons au quotidien au sein de l'intercommunalité pour que cela soit possible, et l'accessibilité, sous toutes ses formes, doit en être un des vecteurs essentiels de développement. Soyez certains que l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même, ferons tout pour que Louannec et son territoire demeurent attractifs.

Les récentes décisions judiciaires qui ont vu des élus du littoral atlantique (le Maire de La Faute sur Mer et son adjointe à l'urbanisme), condamnés à de la prison ferme dans l'affaire Xynthia, nous amènent à nous interroger, sans infirmer ou confirmer les décisions de Justice, sur notre action en terme d'urbanisation de nos territoires et ce tout au long de notre démarche actuelle de révision du PLU. Le désengagement de l'Etat dans un souci d'économie, par la suppression, à l'été 2015, du service qui faisait auparavant l'instruction des dossiers d'urbanisme, contraint le bloc communal (communes et Lannion Trégor Communauté) à s'organiser pour ces instructions, par l'intermédiaire de la mise en place d'un schéma de mutualisation intercommunal. Un nouvel exemple de transfert de charges, sans le transfert des moyens qui sont nécessaires au bon fonctionnement d'un tel service.

Heureusement, cette période de l'année, est aussi un moment privilégié pour beaucoup de familles qui en profitent pour se retrouver dans la magie de Noël et du nouvel an, afin de célébrer un moment de fête et de convivialité où chacun peut se ressourcer. C'est avec beaucoup de joie que je vous souhaite, du fond du cœur, à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année. J'accompagne tout particulièrement de mes pensées celles et ceux d'entre nous que la solitude et la maladie n'épargnent pas.

A tous, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2015...

Le Maire
Gervais EGAULT

"War Araok Bepred"



TRAVAUX

COMMENT RÉDUIRE LA VITESSE DES VÉHICULES ?

Combien de fois n'a-t-on pas entendu : « Qu'est-ce que ça roule vite ! Qu'est-ce qu'on attend pour faire quelque chose ! »

En 2013, suite à une pétition de riverains et au constat réalisé par la gendarmerie, 2 panneaux « stop » ont été installés au Croajou sur l'axe principal. Bien sûr, cela n'a pas fait plaisir à tout le monde, surtout à ceux qui ont eu à subir les contrôles effectués. Mais il n'empêche que depuis, la vitesse a été sérieusement réduite. Il faut préciser que ce dispositif n'est que provisoire, en attendant les réfections de voirie qui auront lieu après la fin des effacements de réseaux, la dernière tranche ayant lieu en 2015.

Il reste bien sûr bien des endroits où quelques véhicules ne respectent pas les vitesses réglementaires, et ceci n'est pas spécifique à Louannec. Ce ne sont pas des panneaux de signalisation supplémentaires qui vont régler les débordements, et nous ne pouvons pas non plus attendre un accident pour réagir. Lors du Conseil Municipal du 26 novembre dernier, il a donc été décidé de prendre quelques dispositions, principalement sur les axes qui concentrent la majeure partie des récriminations des riverains.

En premier lieu, la commune va s'équiper d'un radar pédagogique mobile, non seulement pour signaler aux usagers la vitesse à laquelle ils roulent, mais aussi pour analyser les flux de circulation, enregistrer les vitesses mesurées et justifier les équipements à installer ensuite.

Ensuite, début 2015, plusieurs dispositifs vont être installés pour essai, route de Kernu, un des points les plus sensibles de la commune. En partie basse, des potelets vont être implantés (fig.1) pour séparer la bande piétonne de la partie routière, afin de protéger les pié-

tons, en particulier les enfants lorsqu'ils rejoignent ou reviennent des points de transport scolaire.

Dans la partie haute de la côte, l'alignement droit de la route incite à rouler vite. L'aménagement consiste donc à créer des ruptures et des changements de trajectoire pour inciter l'utilisateur à lever le pied.

2 rétrécissements (fig.2) seront installés, avec passage prioritaire dans un sens, de façon alternative, afin de réduire la vitesse.



Fig. 2



Puis, un peu plus haut, un ralentisseur de type « cousin berlinois » (fig.3) sera implanté : ce type de ralentisseur est franchissable sans difficulté par les véhicules de transport en commun et les cycles.



Fig. 3

Plus loin, pour les carrefours de Park ar Groas et de Roz ar Histin, le conseil municipal a préféré, dans un premier temps, rétrécir la largeur de voirie à l'entrée des carrefours, plutôt que d'implanter des mini ronds-points franchissables, dont le coût est relativement élevé.



Fig. 1





Il faut remarquer que tous les aménagements prévus sont amovibles, de façon à pouvoir vérifier leur efficacité en fonction des emplacements retenus. Ils seront remplacés après validation par des équipements « en dur », et pourront être replacés sur d'autres axes sensibles de

la commune. Il faut aussi ajouter que tous ces équipements sont complétés par une signalisation réglementaire associée à chaque type de dispositif.

Enfin, comme cela avait été prévu lors de la création du lotissement de Roch Wenn, le carrefour du Guilors verra l'aménagement d'un rond-point. Ceci permettra de sécuriser ce carrefour relativement dangereux, en régulant la vitesse de franchissement et en améliorant la visibilité des conducteurs.



Fig. 4



Jean-Pierre MORVAN, 1^{er} adjoint au maire

RAPPEL



LA NEWSLETTER

Définition : une newsletter, ou lettre d'information, ou infolettre ou cyberlettre ou e-zine (magazine électronique), ou simplement bulletin, est un document d'information envoyé de manière périodique par courrier électronique à une liste de diffusion regroupant l'ensemble des personnes qui y sont inscrites.

La mairie de Louannec a mis en place ce système d'information depuis septembre 2014, pour vous annoncer les manifestations du mois à venir dans la commune.

Comment s'inscrire : pour recevoir la newsletter, il suffit de se rendre sur le site de la commune : <http://louannec.com>

En bas de la page d'accueil, vous trouverez le formulaire d'inscription à remplir. Remplissez ce document et vous recevrez un courriel (ou mail) de confirmation que vous validerez pour officialiser votre inscription. Les newsletter arriveront dans votre boîte mail dès leur parution (toutes les 4 à 6 semaines).

Comment faire une annonce : associations louannécaines, si votre évènement est ouvert à tous, faites le nous savoir assez tôt à l'adresse :

publier.newsletter@louannec.com

→ Nous comptons déjà beaucoup d'inscrits, alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Rendez-vous sur votre ordinateur et .. hop...

... un petit clic, pour être connecté à l'information locale...



AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole Maternelle

L'école maternelle a trouvé un équilibre dans son fonctionnement avec une répartition des enfants sur trois classes.

Les effectifs à l'école maternelle sont pratiquement à l'identique par rapport à l'année dernière (92 enfants en 2014 au lieu de 93 en 2013).

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
ECOLE MATERNELLE	2012	TPS	10
	2011	PS	24
	2010	MS	25
	2009	GS	33
	TOTAL		92

Ecole Élémentaire

L'école élémentaire a connu pour sa part une fermeture de classe à la rentrée de septembre 2014. Les effectifs à l'école élémentaire ont donc diminué par rapport à l'an passé (147 enfants au lieu de 166 l'année dernière) et se répartissent sur 6 classes.

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
ECOLE ELEMENTAIRE	2008	CP	23
	2007	CE1	30
	2006	CE2	34
	2005	CM1	32
	2004	CM2	28
	TOTAL		147

Activités périscolaires

L'application de la réforme qui s'est mise en place dès septembre 2013 après plusieurs mois de concertation, d'échanges et d'analyses de solutions, entre les enseignants, les représentants de parents, les élus et le personnel communal a permis de redémarrer sereinement à la rentrée de septembre avec l'expérience d'une année de fonctionnement.

La réforme s'applique sur les deux écoles publiques de Louannec (147 enfants en élémentaire et 92 enfants en maternelle), sur deux lieux distants géographiquement de 200 m.

C'est un total de 18 intervenants différents qui participent à l'encadrement des activités périscolaires, aussi bien en maternelle qu'en primaire. Les activités proposées sont très variées : ciné-vidéo, matelotage et ornithologie, zumba, ludothèque atelier sciences, arts créatifs, arts plastiques, arts du cirque, musique, poterie, funny english, yoga, tennis, escrime, tennis de table,

badminton, fly rugby handball, judo-jeux d'opposition.

Les enfants sont accueillis dans les locaux situés autour des deux écoles (salle des sports, salle des fêtes, Centre ALSH, ...) ainsi que l'école maternelle pour les plus petits. Cette proximité permet des transferts rapides pour les enfants entre l'école et le lieu de l'activité ce qui laisse une grande part au développement de cette activité (c'est d'autant plus vrai pour les maternelles...).

Chaque enfant a reçu son livret des TAP présentant les activités proposées ainsi qu'une présentation de l'intervenant encadrant cette activité.

En Maternelle :

La formule TAP pour les moyennes sections évolue pour cette deuxième année de fonctionnement. Elle leur fera découvrir de nouvelles histoires sous différentes formes (ombres chinoises, petit théâtre...). Après la cantine, les enfants de moyenne section s'allongeront tous pendant 30 minutes car il est nécessaire que le repos soit privilégié pour le rythme de l'enfant. Ensuite ceux qui dorment restent en sieste, et les autres intègrent l'atelier TAP. Ils sont accueillis tous les jours de la semaine en début d'après-midi de 14h à 14h50 pour des activités dites « calmes ».

La grande partie des activités se passe au sein même de l'école maternelle sur des cycles de 7 (et 8) semaines (entre chaque période de vacances), soit 5 cycles. Les plus petits faisant la sieste sont accueillis comme les années précédentes dans les dortoirs aménagés. L'école en maternelle se fait de 9h à 16h30 tous les jours (9h à 12h20 le mercredi).

En élémentaire :

Les enfants d'élémentaire sont répartis en deux groupes, ayant chacun deux activités par semaine de 15h à 16h15 (Gr.I:Lundi et Jeudi, Gr.II:Mardi et Vendredi), l'une culturelle et l'autre sportive. Les activités se déroulent en dehors de l'enceinte de l'école élémentaire (hormis pour l'atelier d'arts plastiques) ce qui préserve l'organisation de l'école. Pour les enfants d'élémentaire, l'année scolaire est découpée en 9 cycles de 4 séances. L'école en élémentaire se fait de 8h50 à 16h15 tous les jours (8h50 à 12h20 le mercredi).

Cette année, les activités pédagogiques complémentaires (APC) se déroulent par classe et en roulement avec les TAP :

- le lundi de 15h à 16h15 pour les CE2/CM1, CM1 et CM2
- le vendredi de 15h à 16h15 pour les CP, CE1, et CE1/CE2

Le constat principal est que les enfants, globalement, sont ravis de cette organisation pour la deuxième année. Elle leur permet de découvrir des activités nouvelles tout en préservant l'apprentissage nécessaire à leur développement, même si la mise en place pour les enfants de maternelle est plus délicate, du fait des temps de repos nécessaires au respect du rythme de l'enfant. Cela



nécessite bien sûr des ajustements au fil des semaines pour suivre une libération progressive des enfants de moyenne section par exemple.

Une commission de suivi, créée en 2013 regroupe l'ensemble des protagonistes (enseignants, représentants de parents, intervenants, élus et personnel communal) et se réunit pour un bilan trimestriel au fil de l'année afin d'analyser l'évolution, et faire ainsi les réajustements nécessaires dans un souci d'amélioration continue. La concertation est primordiale et déterminante. Merci à tous. La première réunion de la commission de suivi pour l'année scolaire 2014/2015 a eu lieu à la mi-novembre. Elle a montré que les parents et les intervenants sont très satisfaits de ce qui est organisé sur Louanec et ils confirment qu'ils n'ont pas constaté une fatigue plus

importante des enfants au regard des années précédentes ; cependant une vigilance particulière doit être apportée aux plus petits de l'école maternelle.

Le choix des intervenants, la diversité et la richesse des activités proposées sont très appréciés, ravissent petits et grands et traduisent avant tout la volonté de la municipalité à privilégier et à maintenir la qualité de ces temps d'activités périscolaires afin de contribuer à l'épanouissement des enfants.

Nicole Michel

Adjointe aux affaires scolaires, aux affaires sociales, à la petite enfance et enfance jeunesse

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil municipal a désigné le bureau d'études qui nous accompagnera lors de la révision du plan local d'urbanisme. Il s'agit du Cabinet Quarta (ex D2L Betali).

La phase d'élaboration du diagnostic devrait s'achever prochainement et nous permettre de passer, ensuite, à la phase d'établissement du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), au cours de laquelle nous ferons appel à vous, afin que le futur document d'urbanisme de Louanec soit partagé et élaboré par le plus grand nombre.

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'élaboration du futur PLU, un cahier est à votre disposition en Mairie, sur

lequel vous pouvez inscrire vos coordonnées. Cela nous permettra de prendre plus aisément contact avec vous.

Continuez à nous faire part de vos remarques et suggestions soit en écrivant à la Mairie (par courrier ou par mail), soit en vous déplaçant pour nous faire part de vos propositions.

Une « boîte à idées » sera également prochainement déposée à l'accueil de la Mairie pour recueillir vos contributions.

Une information régulière sera également disponible sur le site de la Mairie.

ETUDE SUR LES AMÉNAGEMENTS DE LA ZONE HUMIDE À POULAJOUS

Des travaux de mise en valeur de la zone humide à Poulajous ont été réalisés cet été. Ainsi, un platelage bois a commencé à être installé pour permettre des promenades dans cette zone.

La Commission Environnement a décidé de poursuivre cette réflexion, en cherchant à imaginer les aménagements qui pourraient être réalisés au sein de cette zone, compte tenu de son caractère protégé, et toujours dans le cadre de cette démarche de valorisation.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et propositions, afin qu'elles puissent être étudiées par la Commission.

ETUDE SUR LES AMÉNAGEMENTS DE LA VOIE DOUCE

La Commission Environnement et Cadre de Vie est en train d'examiner les aménagements à réaliser le long de la voie douce pour permettre son utilisation par le plus grand nombre.

Ainsi, l'installation de bancs est actuellement à l'étude. De même, une ou deux tables de pique-nique devraient voir le jour le long du Lenn.



FINANCES

L'année 2014 se termine bientôt et c'est l'époque pour un bilan de l'année écoulée.

En ce qui concerne les investissements budgétés pour cette année, à fin septembre 2014, la commune avait réalisé et réglé les principaux travaux suivants en ce qui concerne les investissements budgétés :

- la fin des travaux du programme de voirie de 2013 (126 792 € au 1^{er} trimestre 2014),
- les premiers effacements de réseaux au Croajou (41 789 € au 1^{er} trimestre 2014),
- les changements des menuiseries à l'ancienne école maternelle (46 215 € en mars 2014)
- la création d'un chemin piétonnier route de Kernu (19 356 € en mars 2014),
- les travaux d'aménagement de la voie verte (163 732 € de janvier à septembre 2014),
- les changements de revêtements de sols dans des classes de l'école primaire (10 280 € en septembre 2014)...

Il reste encore des réalisations à faire d'ici la fin de l'année. Tout cela sera revu avec le Compte Administratif de 2014 au moment du prochain budget.

C'est aussi l'époque de fixer, pour l'année à venir, l'ensemble des tarifs communaux. Cela concerne les tarifs du restaurant scolaire, de la garderie municipale, des salles du foyer, du cimetière, du camping, de l'assainissement.... La commission des finances a calculé, comme auparavant, les tarifs en fonction de l'IPCH (Indice des Prix à la Consommation Harmonisé) qui est sur les 12 derniers, octobre 2013 - octobre 2014, de 0,5%. Elle a proposé au conseil municipal de statuer sur cette augmentation, elle propose aussi de ne pas aug-

menter certains tarifs. L'IPCH ayant nettement diminué depuis 2 ans, les tarifs communaux ont peu varié sur cette période.

Depuis quelque mois, nous avons demandé aux associations de remplir des demandes de réservation de salles du foyer. Cela peut sembler à certains une « lourdeur administrative », mais cela nous permet de connaître et de prévoir les locations des salles du foyer. Vu le nombre important des associations de Louannec, le règlement d'occupation des salles a été revu. La commission a planché sur ce sujet et a proposé au conseil municipal du 26 novembre 2014 un nouveau règlement. Les changements importants concernent :

- les associations qui émettront leurs souhaits de réservations des salles tous les ans au mois de septembre. Elles recevront en retour le planning avec l'ensemble des réservations d'octobre à fin septembre de l'année suivante ;
- la fin de la gratuité pour la 1^{ère} réservation des salles 1, 2 et cuisine pour les associations de Louannec.

Parmi les tâches qui m'ont été attribuées pour ce mandat figure l'organisation des cérémonies. Cette année, la cérémonie du 11 novembre a été particulièrement marquée par la célébration du centenaire de la Grande Guerre. Je profite de cet article pour remercier la Directrice de l'école primaire, ses élèves de CM2 et Monsieur Gérald PARANTHOEN représentant des Anciens Combattants, pour le travail réalisé et présenté lors de cette cérémonie.

Ce bulletin étant le dernier de cette année, je vous souhaite, à toutes et tous, de très bonnes fêtes de fin année.

Marc Bacus



Bibliothèque Municipale

BIBLIO



THÈQUE



Horaires de la Bibliothèque

Lundi 18h - 19h

Mercredi 15h30 - 17h Sauf vacances scolaires

Samedi 10h30 - 12h

- Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Chaque lecteur peut emprunter un maximum de 3 livres pour une période de 3 semaines.



Rejoignez l'association Lire et faire lire

Enchantez votre quotidien, racontez des histoires aux enfants.

**Je souhaite devenir
lecteur bénévole**



Vous désirez consacrer une partie de votre temps aux enfants de votre région afin de leur permettre de développer leur goût pour la lecture, tout en leur donnant la chance de tisser des liens affectifs avec vous ?

Rejoignez nous. La coordination recherche des bénévoles pour les écoles et d'autres structures.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'U.D.A.F. au 02.96.33.40.76 ou la Ligue de l'Enseignement au 02.96.94.16.08

(Pour mémoire, voir article du bulletin municipal N° 51)

www.lireetfairelire.org ou www.lireetfairelire22.wordpress.com



TOURISME, CAMPING MUNICIPAL



Ce bon résultat est en bonne partie dû à la météo, mais pas seulement. Il est également le produit d'un gros travail de fond réalisé ces dernières années, d'une qualité d'accueil reconnue et d'un investissement des membres du personnel qui ont répondu présents dans leur ensemble. Merci à eux.

La saison à peine terminée, nous devons déjà préparer la prochaine. Au programme de cette année :

- La réhabilitation des sanitaires : les services techniques de Louannec assureront les travaux.
- L'installation d'un nouveau système WIFI : c'est la principale critique avancée par les vacanciers cette année. Ce nouveau système performant devrait être installé au printemps.
- L'Office de Tourisme Communautaire diffusera la version courte du film promotionnel du camping sur ses différents supports.

Cette année, le temps pluvieux et des températures bien en deçà des normales de saison ont fortement impacté le tourisme français. Résultat : le nombre global de vacanciers en France a baissé de 4%.

Dans ce contexte morose, la Bretagne ressort grande gagnante de la saison touristique 2014. La météo clémente dont a bénéficié Louannec et ses alentours nous a été très favorable et le bilan est positif ; la fréquentation sur le camping municipal est en hausse de 10%.

Vous pouvez d'ores et déjà voir la totalité du film sur le site internet de la commune, dans la rubrique « camping », qui vous permettra de découvrir de superbes vues du camping, mais aussi de l'église et de Nantouar.

<http://www.louannec.com/camping-louannec/>

Pierre VAISSIÉ





COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 21 mai 2014

↳ Emplois saisonniers au camping et aux services techniques

Comme chaque année, Monsieur le Maire dit qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'agents saisonniers pour le camping et aux services techniques.

Il est donc proposé la création de 5 emplois : le premier de 12 semaines et les 4 autres de 4 à 5 semaines

Approuvé à l'unanimité.

↳ Tarifs des produits vendus au camping

Monsieur Pierre Vaissié, adjoint au camping, donne connaissance des prix des 153 produits qui seront vendus à l'épicerie du camping.

La mairie a un partenariat avec l'épicerie de Louannec et la boulangerie Le Boulc'h pour le dépôt de pain.

Monsieur le Maire rappelle à cette occasion sa promesse de soutenir le commerce local

Approuvé à l'unanimité

Une convention a été signée avec Primagaz le 20 Mai qui précise que :

- La bouteille de gaz de 13 kilos sera vendue 29,50 euros
- La bouteille de propane de 35 kilos sera vendue 84.5 euros

Approuvé à l'unanimité

Le Conseil Municipal prend acte des tarifs de l'école de voile du Lenn qui est gérée en partenariat avec le Centre Nautique de Perros Guirec

↳ Proposition de l'honorariat pour Mr Jean Nicolas, ancien Maire

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Jean Nicolas a été Maire de Louannec de mars 1989 à mars 2014. Il propose donc au Conseil Municipal de l'autoriser à procéder à la demande de nomination auprès du Préfet des Côtes d'Armor de M. Jean Nicolas comme Maire Honoraire.

Monsieur le Maire rappelle que c'est un titre symbolique et honorifique pour Jean qui a tant contribué au développement et à l'épanouissement de la commune.

Approuvé à l'unanimité.

↳ Désignation des délégués du Conseil municipal à la CLECT et la CIID

Il est nécessaire d'élire un représentant de la commune à Lannion Trégor Communauté pour siéger à la commission d'évaluation de transfert des charges (CLECT) ainsi qu'un commissaire titulaire et un commissaire suppléant à la commission intercommunale d'Impôts directs (CIID).

Monsieur le Maire propose la candidature de Jean Pierre MORVAN.

Approuvé à l'unanimité.

Election des commissaires titulaire et suppléant à la Commission Intercommunale des Impôts Directs : Emilie ZEG-GANE, titulaire et Luc GUILLERME, suppléant.

Approuvé à l'unanimité

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 20 mai 2014 en

présence des 3 délégués élus de la commune : Monsieur Gervais EGAULT, maire ; Madame VIARD Danielle, Monsieur MORVAN Jean-Pierre.

Les 3 délégués se sont positionnés dans les commissions suivantes :

- Monsieur Egault : commission 2 (emploi, enseignement supérieur et tourisme)
- Madame Danielle Viard : commission 4 (cadre de vie, déplacements)
- Monsieur Jean-Pierre Morvan : commissions 1 (affaires générales) et commission 3 (assainissement)

↳ Tarifs lotissement Poulajous 2

Monsieur Le Maire rappelle que les maisons du Poulajous 1 sont en cours de construction et que les lots ont été vendus à 50 € le m² et 1 € symbolique pour les bailleurs sociaux. Concernant le Poulajous 2, le permis d'aménager a été déposé depuis plus d'un mois avec un délai de recours jusqu'à fin août.

Les ventes des premiers lots devraient se faire pour la fin d'année 2014.

Poulajous 2 sera composé de 38 lots à la vente et de 3 lots pour les bailleurs sociaux soit une cinquantaine de logements.

Monsieur le Maire propose de conserver le prix de vente de 50 € le m² car ce prix attire.

Approuvé à l'unanimité

↳ Questions diverses

● Proposition de création d'une commission salle des sports

La durée de vie de cette commission s'étendrait sur la durée des travaux.

Stéphane Coquio et Aline Simon seront présents. Les associations seront sollicitées pour y participer.

Les membres du Conseil Municipal présents seront Nadia Le Bars, Karine Legendre, Guy Parzy, Erwan Ropars, Jean-Pierre Morvan, Pascal Bodiou et Pierre Vaissié.

Jean-Pierre Morvan et Pierre Vaissié piloteront conjointement le projet prévu par l'ancien Conseil Municipal en 2013 avec l'architecte déjà choisi.

● Film sur le Camping

Le cahier des charges a été fait concernant le film sur le camping.

Deux sociétés ont répondu ; la société CHIM AIR a été retenue pour 3 294 euros (2 745 Hors taxes).

Il sera nécessaire de faire appel à des figurants bénévoles. Le tournage aura lieu le 7 ou le 21 juin en fonction des marées.

● Signature convention VELEK'TRO avec LTC

Monsieur Vaissié demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention VELEK'TRO (vélos à assistance électrique) avec LTC pour la mise à disposition de 5 vélos durant la période estivale pour un montant de



1 000 € avec un dépôt de garantie de 400 € par vélo.

Le prix de la location des vélos aux touristes serait de :

- 3 € la demi-journée
- 5 € pour la journée
- 30 € pour la semaine

● Convention Partenariale avec le Centre Alimentaire du Trégor

Le Centre Alimentaire du Trégor (CAT) demande aux maires de signer une convention pour l'année 2014

Le CAT assure la distribution des denrées alimentaires collectées, au profit de différentes associations. Pour bénéficier de cette aide, il faut être inscrit au CCAS qui donne droit une fois par semaine à un colis de 5 kilos.

Entre 35 et 40 personnes bénéficient de cette aide sur la commune.

Madame Nicole MICHEL demande l'autorisation de signer la convention.

Approuvé à l'unanimité.

Conseil du 20 juin 2014

▷ Nomination des délégués du Conseil Municipal pour les élections sénatoriales

Les élections sénatoriales sont fixées au dimanche 28 septembre 2014. Chaque commune doit désigner par vote, un nombre de délégués dits « grands électeurs », fixé par arrêté préfectoral, pour participer à cette élection. Pour Louannec, 7 délégués titulaires et 4 suppléants doivent être désignés et constituer une liste paritaire.

Gervais EGAULT présente la liste des délégués pressentis :

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| • Gervais EGAULT | délégué titulaire |
| • Marie-Paule RICHARD | déléguée suppléante |
| • Nicole MICHEL | déléguée titulaire |
| • Luc GUILLERME | délégué suppléant |
| • Jean-Pierre MORVAN | délégué titulaire |
| • Sylvie LE MARTRET | déléguée suppléante |
| • Valérie DENIAU | déléguée titulaire |
| • Guy PARZY | délégué suppléant |
| • Marc BACUS | délégué titulaire |
| • Danielle VIARD | déléguée titulaire |
| • Pascal BODIOU | délégué titulaire |

Après vote à bulletin secret, la liste est approuvée à l'unanimité.

▷ Programme de voirie 2014

Jean-Pierre Morvan, adjoint aux travaux, présente le programme des travaux de voirie 2014.

Ce programme comprend 1 tranche ferme et une tranche conditionnelle détaillées en annexe.

En ce qui concerne les travaux du quartier Villeneuve (rue des Cormorans et rue des Mouettes), seuls les travaux de la rue des Cormorans pourront raisonnablement être envisagés sur l'année 2014. Des travaux de déconstruction / reconstruction d'une maison située rue des Mouettes vont nécessiter l'utilisation d'engins de chantiers « lourds » jusque la fin d'année, avec implantation d'une grue sur une partie du domaine public et risque de détérioration du revêtement de chaussée. En conséquence, il est décidé de reporter les travaux de voirie de la rue des Mouettes au 1er semestre 2015.

4 options détaillées ci-dessous, sont proposées pour la rénovation de la voirie sur le quartier Villeneuve :

- Voie partagée et accotements en terre/pierre
- Stationnements et voies en enrobé - Trottoirs sable ciment
- Réfection à l'identique
- Stationnements et voie partagée en enrobé - Accote-

ments terre/pierre

M. Le Maire souligne que l'aspect novateur des travaux envisagés nécessite une séance d'information et de présentation aux riverains. Elle sera programmée avant le début des travaux.

Approuvé à l'unanimité.

▷ Poulajous 2 : consultation pour la viabilisation du lotissement

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'estimation et du dossier de consultation des entreprises établis par le cabinet AT Ouest. Il souligne l'importance de pouvoir lancer l'appel d'offre courant juillet afin de permettre la réalisation des premiers travaux de terrassement à l'automne pour une vente des premiers lots à la fin d'année 2014.

Erwan Ropars émet l'hypothèse de scinder les travaux en 3 lots spécifiques :

- Terrassement + voirie provisoire
- Réseaux
- Espaces verts

L'idée est retenue mais une prestation OPC (Ordonnancement/Pilotage/Coordination) sera à envisager afin d'éviter tout glissement dans le planning de réalisation des travaux.

Approuvé à l'unanimité.

▷ Choix du cabinet d'étude pour la révision du PLU

Valérie Deniau, adjointe à l'urbanisme, présente au Conseil Municipal le résultat des audits des cabinets d'urbanistes.

Les 4 cabinets ci-après ont été reçus en audition :

- LEOPOLD
- PRIGENT & ASSOCIES
- D2L BETALI
- CITTANOVA

La commission urbanisme fait proposition au Conseil Municipal de retenir le cabinet D2L BETALI pour la révision du PLU, avec un démarrage de l'étude en juillet 2014 pour une durée estimée de 28 mois et un coût de 37 450 euros HT, incluant une protection juridique assurée par le cabinet LEXCAP.

Approuvé à l'unanimité.

▷ Adoption de conventions

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal des différentes conventions proposées et à adopter

- Adhésion à la démarche de collecte des CEE : cette



convention concerne des prestations du SDE (Syndicat d'Electrification), d'expertises, d'information, de soutien et autres aspects administratifs en vue de l'obtention de subventions lors de futurs travaux.

- Adhésion au groupement d'achat d'énergies : cette convention permettra d'obtenir des tarifs avantageux en matière de fourniture d'énergies.
- Convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur (GRDF) : cette convention autorise l'implantation d'équipements de télérelevage sur 2 points hauts identifiés (église de Louannec / toit des ateliers communaux).

Approuvé à l'unanimité.

↳ **Camping municipal**

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que l'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) du domaine public maritime pour le camping, d'une durée de 10 ans, arrive à échéance au 31 décembre 2014 et qu'il est nécessaire de renouveler la demande auprès des services de l'Etat.

Approuvé à l'unanimité.

Pierre Vaissié, adjoint au camping, présente la grille des tarifs du snack-bar et souligne que les prix proposés ont été étudiés afin de ne pas défavoriser les commerces locaux. Il est demandé également l'autorisation de vente de tabac.

Approuvé à l'unanimité.

↳ **Questions diverses**

● **Assurance des risques statutaires : renouvellement du contrat-groupe**

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de renouveler le contrat-groupe d'assurance des risques statutaires

Approuvé à l'unanimité

● **Gaec Kergoat**

Le Gaec Kergoat souhaite connaître la position du Conseil Municipal concernant une parcelle communale enclavée dans sa propriété et qui l'empêche de procéder à une opération d'extension d'une stabulation. Cette parcelle est un délaissé de l'ancienne voie de chemin de fer « Perros Guirec - Lannion », entretenu depuis de nombreuses années par le Gaec Kergoat, sans possibilité d'aménagement communal ultérieur.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de céder cette parcelle au Gaec Kergoat pour l'euro symbolique, étant entendu que les frais inhérents sont à la charge de l'acquéreur.

● **Film promotionnel camping municipal**

Pierre Vaissié, adjoint au camping, informe le Conseil Municipal que le tournage du film promotionnel est dans sa phase finale. Gervais Egault, précise qu'une diffusion de ce film aux louannécains, est prévue à l'automne.

● **Site web et newsletter**

Eric Renaud informe le Conseil Municipal que le site web de la commune est en phase de transformation avec migration sur un nouveau logiciel permettant d'intégrer de nouvelles fonctionnalités telle que la newsletter.

● **Comité Cantonal de Soins à Domicile**

Sylvie LE MARTRET informe le Conseil Municipal des nominations des personnes suivantes :

- Sylvie LE MARTRET : 1^{ère} Vice-Présidente
- Dominique GANNAT : 4^{ème} Vice-Présidente

● **Maisons fleuries**

Sylvie CRAVEC informe le Conseil Municipal des visites du jury « Maisons fleuries » les 25 et 26 juin

ANNEXE

VOIRIE

<i>Tranche ferme :</i>	<i>Estimations :</i>
1 - Rues des Cormorans Terrassement et dépose des trottoirs, Réalisation des accotements en terre pierre, Renforcement du réseau d'eaux pluviales, Mise en œuvre d'un enrobé y compris les accès riverains.	35 800,00 €
2 - Venelle de Pont ar Soaz Terrassement / décaissement de la chaussée, Mise en œuvre d'un caniveau béton, Raccordement de gouttières, Réalisation d'un tapis d'enrobé.	20 300,00 €
3 - Zone de pavés à l'entrée du bourg Dépose des pavés, Renforcement de la structure, Repose des pavés.	12 600,00 €
4 - Park Thomas Réalisation d'un pluvial, Réalisation d'un tapis d'enrobé.	4 400,00 €
5 - Routes de Kernu et Ar Vouster Réalisation d'un enduit bicouche	14 400,00 €
Total Tranche ferme	85 700,00 €
 <i>Tranche Conditionnelle :</i>	
6 - Route de Rospez Réalisation d'un enduit bicouche sur 75% de la voie, Réalisation d'un tapis d'enrobé sur 25% de la voie.	9 720,00 €



Conseil du 9 juillet 2014

↳ Extension salle de sports

Monsieur le Maire expose le choix de l'architecte pour l'extension de la salle de sports et fait part de possibilités de subventions.

L'extension se fera par la construction d'une salle omnisports, sur le terrain découvert jouxtant le gymnase. Le cabinet d'architecte choisi est le cabinet Petr de Rennes, qui livrera un avant-projet sommaire pour donner ensuite un projet définitif en novembre.

Les appels d'offres seront lancés très rapidement et les travaux devraient commencer en août et se terminer en décembre 2015.

Monsieur le Maire présente les montants de subvention du Conseil régional et de Lannion Trégor Communauté soit 135 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le choix de l'architecte et les différentes possibilités de subventions.

↳ Poulajous 2

M. Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du dossier (DCE) établi conjointement par AT Ouest et Lannion Trégor Communauté pour le lotissement POULAJOUS 2 et sollicite l'appel d'offres sur 2 lots et non 3 comme convenu au départ :

- Terrassement-Voirie Provisoire
- Réseaux eaux usées pluviales

L'ouverture des plis aura lieu le 25 juillet.

M. Le Maire rappelle que sur 38 lots, 22 sont déjà réservés + 2 rendez-vous, sans faire de publicité.

Il souligne que ce qui attire les futurs propriétaires, c'est la bonne renommée de la commune, le niveau raisonnable

des impôts locaux, ainsi que le prix du m² constructible (50€).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le projet et autorise M. Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la passation du marché.

↳ Nouveau périmètre de Lannion Trégor Communauté

M. Le Maire explique le nouveau périmètre de Lannion Trégor Communauté en lisant les différents arrêtés préfectoraux et retraçant l'historique de la fusion.

Adopté à l'unanimité.

↳ Redevance d'occupation du domaine public gaz

M. Le Maire rappelle que chaque année GRDF doit s'acquitter d'une redevance pour l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz. Le plafond de la redevance annuelle pour 2014 est 905 €. M. le Maire propose de retenir la redevance maximale.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

↳ Questions diverses

M. Le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de vœu formulée par l'Association des Maires de France (AMF) sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'état et demande au Conseil d'émettre un avis.

Mr Le Maire évoque les baisses massives de ces dotations et souligne qu'il faudra faire des choix.

Mr Jean Pierre MORVAN souligne que des prêts arrivent à échéance mais qu'il faudra être vigilant

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Conseil du 10 septembre 2014

↳ Résultat appel d'offre voirie 2014

Les trois réponses reçues sont supérieures de plus de 20% aux montants estimatifs.

Sur proposition de la commission Appel d'offre, le conseil déclare, à l'unanimité, cet appel d'offre infructueux.

↳ Nouvel appel d'offre voirie 2014-2015

Les travaux étant attendus depuis longtemps, Monsieur le Maire propose de lancer dans les plus brefs délais, un nouvel appel d'offre de voirie couvrant la période 2014-2015. Cet appel d'offre regrouperait la voirie définitive du lotissement Kerespertz 2 ainsi le programme de voirie 2014 infructueux, en y incluant la réfection de la rue des Mouettes.

Après débat sur le calendrier serré et la difficulté des travaux de voirie en hiver, le lancement de cet appel d'offre

est soumis au vote. Pour : 20 voix, abstentions : 3 voix

↳ Voirie du futur lotissement de Poulajous Braz 2

Monsieur le Maire propose d'attribuer les lots aux entreprises les mieux-disantes : le lot 1 à l'entreprise TLTP pour un montant de 103358 € HT; le lot 2 à l'entreprise SETAP pour un montant de 207491,50 € HT.

Voté à l'unanimité par le conseil.

Pour l'assainissement, Monsieur le Maire propose de prendre LTC en assistance à maîtrise d'ouvrage en raison de la complexité du dossier pour un montant de 7056 € TTC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

↳ Réseaux lotissement de Poulajous Braz 2

Le devis du SDE pour les réseaux électriques, éclairage public, téléphonique et gaz fait apparaître un surcoût d'en-



viron 35 k€ par rapport à l'estimation initiale. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis du SDE, pour un montant total de 185551 € HT.

↳ **Effacement des réseaux du Croajou zone 4 et Kernu**

Les travaux de la tranche « Croajou 3 » votée par le précédent conseil municipal doivent démarrer en fin d'année. Monsieur le Maire propose de lancer une nouvelle tranche d'effacement de réseau, dans la continuité. Le SDE a chiffré deux options :

- « Croajou zone 4 », d'un montant de 82 000€ HT.
- « Croajou zone 4 + Kernu », d'un montant total de 151 000€ HT.

Monsieur le Maire propose de réaliser l'option n°2 pour optimiser l'utilisation des subventions, car la commune pourrait d'ici peu passer du statut de commune « rurale » à « semi-urbaine », entraînant alors une baisse du taux de subvention du SDE.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

↳ **Divers voirie**

Le conseil vote à l'unanimité une proposition du SDE pour remplacer un mât au rond point de Mabiliès pour un coût de 1500 € HT, avec un reste à charge pour la commune de 900 € HT.

Le conseil municipal vote également à l'unanimité pour le renforcement du réseau téléphonique à Coat Gourhant à l'occasion de l'ouverture d'une tranchée pour un coût est de 1370 € TTC.

↳ **Subvention à Skol Diwan Louaneg**

M. Le Maire fait part d'un courrier du Préfet, informant que Skol Diwan Louaneg a reformulé sa demande de contrat d'association. Monsieur le Préfet rappelle que, pour les écoles sous contrat d'association, la commune est tenue de subventionner chaque élève de niveau élémentaire domicilié sur la commune, à hauteur équivalente au coût d'un élève dans l'école publique.

Le coût pour un élève du niveau élémentaire de l'école publique ayant été estimé de 345 €, Monsieur le Maire propose de voter ce montant pour chaque élève de niveau élémentaire domicilié sur la commune, soit 6 élèves.

Le conseil approuve à une majorité de 20 voix pour, 3 voix contre.

Le conseil municipal vote à l'unanimité contre la prise en charge des élèves extérieurs à la commune.

↳ **Tarifs du centre de loisirs du mercredi (CDL)**

Mr BACUS informe que la CAF demande une mise en conformité de la formule de calcul du quotient familial, formule utilisée pour calculer les tarifs du centre de loisirs du mercredi, faute de quoi la subvention est minorée.

Le conseil approuve à l'unanimité ce nouveau barème, applicable à partir d'octobre.

↳ **Pointage garderie**

Monsieur le Maire signale que la CAF demande à ce qu'il y ait un pointage au quart d'heure près, des enfants fréquentant la garderie. La commune n'étant pas en conformité, la subvention versée par la CAF est minorée.

↳ **Subvention tennis de table**

Actuellement le montant total de la subvention pour le tennis de table n'est pas déterminé par manque d'éléments.

M. Bacus propose de mettre au vote un premier montant de 1040 € correspondant à la participation de la commune pour l'emploi associatif, financé un tiers par le Conseil Général, un tiers par le club et le dernier tiers par les communes impliquées. Le reste de la subvention sera établi ultérieurement quand le club aura fourni les éléments manquants.

Voté à l'unanimité.

↳ **Rentrée des classes**

Mme Nicole Michel informe que la rentrée des classes s'est bien passée : 147 enfants en élémentaire et 84 en maternelle. 8 autres sont attendus en maternelle en janvier.

Un livret présentant les temps d'activité périscolaire (TAP) va être distribué dans les écoles. Les TAP sont assurés par 17 intervenants et financés par la commune .

Monsieur le Maire signale que les 3 classes de maternelle accueillent plus de 30 élèves par classe. Le rectorat a répondu qu'il y aura peut être du renfort en cours d'année, selon les ressources disponibles.

↳ **Questions diverses**

- Repas des anciens : compte-tenu de la capacité de la salle des fêtes, le seuil d'âge, actuellement à 65 ans, sera peut-être relevé à 66 ou 67 ans pour limiter le nombre de bénéficiaires, en hausse d'année en année.
- Désherbage des trottoirs : les méthodes alternatives utilisées en remplacement des produits phytosanitaires, interdits, sont moins efficaces. Seul le désherbage manuel est efficace mais pour un surcoût en main-d'œuvre non négligeable.
- Nouvelle activité prévue pour les temps d'activité périscolaire : réalisation par les enfants de petits clips de cinéma, à la façon des clip « happy » en vogue en ce moment.
- La nouvelle version du site internet est en ligne et la première newsletter a été envoyée.



Conseil du 15 octobre 2014

↳ Voirie 2014-2015

Monsieur le Maire retrace l'historique de l'appel d'offres pour la voirie 2014, le premier appel d'offres étant jugé infructueux car toutes les réponses étaient supérieures de plus de 20% aux montants estimatifs.

Les élus prennent connaissance des résultats du 2^{ème} appel d'offres, concernant le programme voirie 2014-2015 : la voirie définitive du lotissement Kerespertz 2, la rue des Cormorans, Venelle de Pont Ar Soaz, Route de Kernu, Ar Vouster, Park Thomas et la zone pavée en sortie de bourg (près du calvaire) (budget 2014), la réfection de la rue des mouettes (budget 2015), la réfection de la route de Rospez (budget 2015).

L'estimation totale des travaux s'établissait à 258 364,85 € HT.

Le choix se porte sur l'entreprise EUROVIA (société la moins-disante 255 236,35 € HT).

Adopté à l'unanimité.

Cette somme se répartie comme-suit :

- Voirie lotissement Kerrespertz :	64 761,75 € HT
- Rue des Cormorans :	38 989,35 € HT
- Venelle de Pont Ar Soaz :	15 537, 50 € HT
- Route de Kernu - Ar Vouster :	11 100,00 € HT
- Park Thomas :	3 725, 00 € HT
- Réfection zone pavée :	12 600,00 € HT
- Rue des Mouettes :	79 722,75 € HT
(sortie de l'option lors du 1 ^{er} AO)	

En option :

- La route de Rospez	28 800,00 € HT
- (option 2 choisie en enrobé et bicouche)	

Total sur les exercices budgétaires 2014 et 2015

255 236,35 € HT

Le lancement des travaux à Kerespertz 2 est prévu fin octobre début novembre.

La réalisation des travaux rue des Cormorans est programmée de novembre à janvier.

Les autres travaux (rue des Mouettes, Pont Ar Saoz, ...) à partir de novembre jusqu'en avril 2015.

Les aménagements définitifs pour Kerespertz 2 seront identiques à ceux de Kerespertz 1, à la fois pour des raisons d'homogénéité et par rapport à ce qui a été vendu aux acquéreurs.

M. Jean-Pierre MORVAN fait remarquer que Kerespertz 2 mis à part, les autres investissements représentent environ 190 000 € sur deux ans, soit proches des 90 000 € investis par an en voirie ces dernières années.

↳ Dissolution du SITESPA

Monsieur Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Maire de CAVAN, rappelant que chaque commune membre du SITESPA (Syndicat Intercommunal Trégorrois d'Equipements et de Services aux Personnes Agées), doit délibérer sur la dissolution de ce syndicat qui avait été créé en 1991, lors des constructions de Maisons pour personnes âgées, dont celle de Louannec. Ce syndicat avait une durée de vie prévue égale à la durée des prêts. Depuis 2012, aucune participation de la commune de Louannec n'a été demandée, les prêts étant échus.

Monsieur le Maire, explique que ce syndicat avait été créé, entre les communes de Louannec, Cavan, Trédrez-Loquêmeau... pour financer la construction d'hébergements de soins pour les personnes âgées. Le prêt étant arrivé à échéance, ce syndicat n'a plus aucune utilité. Cela ne modifie en rien le fonctionnement de la MAPA de Louannec.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la dissolution du SITESPA.

↳ SDE : Le Croajou zone 3 : effacement des réseaux BT / EP / FT

Les travaux ont été décidés en décembre 2013 lors de la précédente mandature.

Depuis les évaluations financières réalisées par le SDE ont été revues à la baisse.

Pour le réseau électrique basse tension, (30% du montant HT à la charge de la commune), les coûts passent de 124 000 € HT à 103 300 € HT restent 30 990 € HT à la charge de la commune.

Pour le réseau éclairage public (60% du montant HT à la charge de la commune), les coûts passent de 44 000 € HT à 43 300 € HT, restent 25 980 € HT à la charge de la commune)

Pour le réseau téléphonique (intervention du SDE pour le génie civil), la totalité de la somme des travaux est du ressort de la commune, les coûts passent de 40 000 € HT à 30 000 € HT.

Pour le câblage, France télécom est maître d'ouvrage et facture à la commune 18% du coût HT des fournitures. Les montants seront précisés ultérieurement par France Télécom.

L'ensemble de ces nouvelles évaluations permettent une économie d'environ 17 000 € sur les estimations de décembre 2013.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau financement des travaux d'effacement de réseau du Croajou, zone 3.



Cette année encore le Comité d'Animation des Ecoles de Louannec est au rendez vous pour mobiliser les bonnes volontés dans le but de dynamiser la vie scolaire et sociale de notre commune. Afin de récolter des fonds pour les activités des enfants scolarisés dans les écoles publiques primaire et maternelle, l'association reconduit les actions qui connaissent un franc succès auprès des enfants, des parents et plus largement des habitants de Louannec.

Le Loto des Marmots, réintroduit dans notre programme après une absence remarquable en 2013, a ouvert le bal le 10 octobre dernier. La Bourse aux Jouets, bien que (ou parce que ?) plus précoce cette année a également rencontré son public le 2 novembre pour la plus grande satisfaction des vendeurs et acheteurs. Et tout au long de l'année scolaire, les opérations se suivront mais ne se ressembleront pas jusqu'au mois de juin !

Cette année encore le CAEL participera au financement de projets, d'achat de matériel, de sorties sportives, culturelles, scientifiques et même d'un séjour en classe verte tout cela bien sur au bénéfice des enfants des écoles ma-

ternelle et élémentaire publiques.

Je remercie par avance les bénévoles - parents d'élèves ou non - qui rendent possible ces opérations en donnant un peu de leur temps. Mais cette année tout particulièrement, j'attire votre attention sur le nécessaire renouvellement régulier des membres du CAEL, au fur et à mesure des départs et des arrivées. Car si certains acceptent volontiers de s'investir plus fortement dans la structure, il me semble souhaitable que l'engagement soit plus collectif et plus représentatif des parents de nos écoles. Je vous invite pour le moins à rejoindre l'esprit convivial de l'association. Mais c'est seulement la participation de chacun à un événement ou une opération - même pour une heure ou deux seulement - qui permettra de poursuivre dans le temps les actions mises en œuvre au bénéfice de tous les enfants.

Je vous souhaite à tous une bonne année et espère vous retrouver bientôt sur le terrain.

Sylvain MARREC

Président du C.A.E.L. (lecael@gmail.com)

FCPE

L'assemblée générale du conseil local FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves) des écoles de Louannec s'est tenue le 9 septembre 2014. Les parents d'enfants scolarisés dans les écoles publiques (maternelle et élémentaire) étaient tous conviés. Le conseil local FCPE a pour principales missions d'informer, de conseiller et de représenter les parents d'élèves auprès des institutions (École, Éducation Nationale, Mairie). À ce titre, le conseil local a proposé une liste de candidats pour la maternelle et une autre pour l'élémentaire aux élections des représentants de parents qui ont eu lieu le 10 octobre dernier.

Au cours de l'Assemblée Générale, l'organisation fédérale de l'association et le rôle du Conseil d'école ont pu être rappelés. Le rapport d'activité de l'année 2013-2014 a été présenté. Parmi les points évoqués, on notera :

- Rencontre régulière des différents membres actifs pour échanger autour de la vie des écoles, l'enfant est toujours au cœur de nos préoccupations.
- La représentation des parents d'élèves à tous les conseils d'école,
 - La participation à la caisse des écoles de Louannec,
 - La semaine « cantine » au cours de laquelle plusieurs représentants ont pu être accueillis à la cantine et partager le repas des enfants.
- Mise à jour du site internet destiné à l'ensemble des parents de l'école.
- Participation au congrès départemental de la fcpe sous le thème « La gratuité : Une Utopie ? »
- Organisation en collaboration avec l'association Dys de Coeur d'une conférence "parents-enfants, mieux vivre ses relations" qui a eu lieu le 4 avril 14.
- Soutien à l'école du centre hospitalier Trestel contre la suppression d'un poste d'enseignant en juin 2014.

- Rencontre avec l'inspectrice académique de Lannion à la rentrée concernant nos inquiétudes face aux effectifs importants en maternelle. Une demande de renfort a été effectuée en fonction des effectifs de janvier 2015.

- La participation de 4 représentants à la commission « suivi des nouveaux rythmes scolaires » mise en place par la municipalité (une réunion par trimestre). Après une année de fonctionnement, le bilan de la mise en place des rythmes scolaires est positif. En élémentaire, tous les enfants participent aux activités mises en place. Les activités proposées sont variées et alternent entre activités manuelles, sportives et de détente. En maternelle, la priorité est mise sur l'observation de l'enfant, permettant de lui proposer des Temps d'Activité Périscolaires (TAP) à partir de la moyenne section en fonction de son rythme et besoin de repos.

Les parents n'ayant pu assister à l'assemblée générale et qui souhaiteraient connaître l'association ou devenir membres actifs sont invités à prendre contact avec un membre du bureau via le nouveau site de l'association (coordonnées dans les cahiers des enfants).

Composition du nouveau bureau pour l'année 2014-2015 :

- Présidente : Mme Soizic Bideau
- Vice-présidente : Mme Sophie Piriou
- Secrétaire : Mme Gaedig Daoulas
- Secrétaire adjoint : Mme Anne Laure Klaine
- Trésorier : M. Hervé Dupont
- Trésorier adjoint : Mme Elise Landais.

Une nouvelle adresse email permet de joindre l'association louannec.fcpe@gmail.com

Le conseil local FCPE de Louannec,



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Au vu de l'évolution des effectifs, cette rentrée s'est faite avec la fermeture de la septième classe. 147 élèves ont franchi le portail de l'école élémentaire. L'équipe pédagogique reste stable depuis déjà quelques années. Les élèves sont répartis en 6 classes : CP avec Mme Ruellan et Mme Tanguy, CE1 avec Mme Barach, CE1/CE2 avec Mme Daloz et Mme Jambart, CE2/CM1 avec Mme Quemper, CM1 Mme Jestin et Mme Le Bris et enfin les CM2 avec Mme Guillou et Mme Tanguy

Dès la rentrée, les projets mis en place fin juin ont vite démarré. Chaque classe détermine ses propres projets et d'autres viendront se rajouter en fonction des opportunités du moment. Des projets communs à toutes les classes seront finalisés dans l'année, permettant de nombreux échanges entre collègues et contribuant à la bonne dynamique de l'école.

- o Les CM1 et CM2 ont démarré leurs activités nautiques dès septembre : stage de voile sur le Lenn pour les CM1 et stage de kayak sur le Léguer avec passage au stade d'eau vive pour les CM2. En juin,

les élèves pourront de nouveau apprécier les activités nautiques avec la journée « Toutes voiles dehors ».

- o Les élèves de CP ont profité d'une grande marée pour la traditionnelle pêche à pied. Cette année, les CP partiront une semaine en classe verte à Trémargat au printemps.

- o Les CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1 vont travailler avec l'OCCE dans un projet théâtre. Ils présenteront leur spectacle au foyer en mai 2015

- o Une critique littéraire, le prix des Incorruptibles a été lancée dans toutes les classes.

- o Un projet musique sera mené dès novembre avec la complicité d'une intervenante, Christelle Gonet. Un spectacle sera présenté aux parents à l'issue de ce travail, le lundi 23 mars 2015 à la salle du foyer.

- o Notre fest-deiz traditionnel réunira tous les enfants de l'école en juin 2015.

Je n'oublie pas le spectacle de Noël offert par la communauté de communes et la commune de Louannec spectacle de danse et musique « Bounce » de la compagnie ARCOSM le 8 décembre .

Dans le cadre de la grande commémoration nationale du centenaire de la Première guerre mondiale, la classe de CM2 a participé à la cérémonie du 11 novembre aux monuments aux morts de Louannec. C'est avec émotion et respect que des élèves ont rendu un hommage poignant en lisant des lettres des poilus écrites aux familles et en récitant des poésies.

Je ne terminerai pas cet article sans remercier nos partenaires financiers tels que la mairie et le CAEL (comité d'animation des écoles de LOUANNEC) qui nous permettent de réaliser tous ces projets. J'y ajouterai aussi les parents d'élèves qui prennent de leur temps pour nous accompagner dans les différentes sorties scolaires.



Marie-Paule Guillou



LES ACCUEILS DE LOISIRS À LOUANNEC

1. LE CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI : 3-11 ANS

Organisateur : mairie de Louannec

A la demi-journée, avec ou sans repas, le centre du mercredi s'adapte aux besoins des familles.

Ouvert de 12h20 à 18h30.

Mis en place depuis début septembre 2012, ce centre accueille une vingtaine d'enfants chaque mercredi. Clément, Stéphanie et Maëlle proposent un programme par thème entre chaque vacance scolaire.

Les tarifs : (cf tableau en bas de page)

Les tarifs sont établis en fonction des revenus des parents.

Le paiement de la prestation choisie s'effectue sur facture en fin de période (entre les vacances).

Comment s'inscrire ?

- Remplir un bulletin annuel administratif pour l'année scolaire. Les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Louannec remplissent un même dossier pour la garderie, les TAP et ce centre.

- Remplir la fiche de vœux bi-mensuel des mercredis

- Déposer le tout en mairie de Louannec

Où se renseigner ?

- Auprès d'Aline SIMON, mairie de Louannec : 02.96.23.26.16

- Sur le site internet de la commune (Tous les formulaires sont téléchargeables, www.louannec.com)

2. LES CENTRES DE LOISIRS DES VACANCES SCOLAIRES

- **Organisateur :** Centre Intercommunal de Découverte Sportive (CIDS), association des élus de 5 communes, réunis pour proposer des activités variées aux enfants de leur territoire.

A chaque vacance (sauf Noël), les centres ouvrent dans les mêmes locaux que celui du mercredi. Le centre est ouvert du lundi au vendredi (sauf jours fériés).

- **Dates et horaires des petites vacances :** 8h-18h (7h45 sur demande)

Hiver : du 08/02 au 20/0/2015

Printemps : du 13/04 au 24/04/2015

Toussaint : du 19 /10 au 30/10/2015

- **Dates et horaires des grandes vacances :** 7h45-18h

Du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2015.

• L'organisation du centre :

Les enfants sont accueillis entre 7h45 et 9h15.

A 9h30, début des activités de chaque groupe. Deux activités sont proposées durant la matinée. Bien souvent,

suivant le nombre d'animateurs, l'enfant a le choix entre plusieurs activités à chaque heure d'activités.

Le repas se tient au restaurant scolaire de Louannec juste en face du centre.

Un temps calme est mis en place de 14h à 14h45 pour les enfants (ou la sieste pour les plus petits) : jeux de société, activité créative, dessin, bibliothèque.

De 15h à 16h30 : les activités en groupe sont privilégiées : chasse au trésor, olympiades, etc.

Après le goûter, les parents peuvent venir chercher les enfants entre 17 h et 18h.

3 groupes d'âge :

- Les marsupioles : 3/4 ans

- Les furets : 5/7 ans

- Les girafes : 8/ 12 ans

Comment s'inscrire ?

- Remplir un bulletin annuel administratif pour l'année scolaire

- A chaque vacance, un planning de réservation est disponible en mairie ou sur internet (www.louannec.com : rubrique CIDS)

- Déposer le tout en mairie de Louannec

Où se renseigner ?

- Auprès d'Aline SIMON, directrice du CIDS : 02.96.23.26.16 ou 06.73.39.22.16

- Sur le site internet de la commune (tous les papiers sont téléchargeables)

3. LES ACTIVITÉS CAP SPORT POUR LES 4/11 ANS :

- **Aux vacances scolaires :** (hiver, printemps, tous-saint)

Sous forme de stages de 3 à 5 jours, les programmes changent à chaque vacance : de l'art plastique aux sports comme le surf, bmx ou encore le basket. Les programmes sont riches et variés.

Comment s'inscrire ? Trois semaines avant les vacances, les programmes sont distribués dans les écoles de Louannec et sont également disponibles en mairie. Une permanence est assurée pour les inscriptions le mercredi après-midi, 10 jours avant les vacances.

Où se renseigner ?

- Auprès d'Aline SIMON : 02.96.23.26.16 ou 06.73.39.22.16

- Sur le site internet de la commune (rubrique cap sport CIDS)

TARIFS CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDIS 2014/2015

A fournir obligatoirement : attestation de quotient familial CAF du mois en cours lors de l'inscription. Sans cette attestation, la tranche G sera appliquée en facturation.

	A	B	C	D	E	F	G
Tranche de QUOTIENT FAMILIAL	≤ à 370	de 371 à 535	de 536 à 699	de 700 à 999	de 1 000 à 1399	de 1 400 à 1 799	≥ à 1 800
1/2 journée avec repas	3,70 €	5,55 €	6,65 €	8,25 €	10,90 €	13,40 €	15,85 €
1/2 journée sans repas	2,50 €	3,70 €	4,50 €	5,50 €	7,30 €	8,90 €	10,60 €

* Les tarifs des tranches de A à G concernent les enfants des écoles de Louannec et Saint quay Perros

* La facture est envoyée aux familles après chaque période (de vacances à vacances).

* Calcul du quotient pour les non allocataires CAF : ((Revenus du foyer (avant abattements) de l'année N-2 + Prestations légales) /12)/Nombre de parts fiscales



Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France.

Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 "Journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la Paix".

La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des Morts pour la France.

Signé le 11 novembre 1918 près de Rethondes, l'armistice mit un terme à la Première Guerre mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises.

Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un Soldat Inconnu fut inhumée sous l'Arc de Triomphe à Paris où la flamme est ravivée tous les soirs par le Comité de la flamme et des représentants d'associations.

Mais cette année, la commémoration du 11 Novembre revêtait un caractère particulier, mettant en exergue le début de la première guerre mondiale et avait une importance symbolique plus particulière. C'était **le centenaire**.

L'objectif étant de « rendre hommage aux combattants des deux conflits et de rassembler les Français autour de leur mémoire commune ».

A cet effet, monsieur le Maire, Gervais EGAULT avait souhaité une cérémonie à la hauteur de l'évènement, belle, émouvante, sincère et empreinte d'une réelle chaleur de fraternité. Il avait sollicité la participation des forces vives de Louannec et en particulier celles des enfants des écoles, mais aussi des parents, de l'ensemble de la population, des associations patriotiques et des diverses autorités (Gendarmerie, Pompiers, Souvenir Français, ...). Son souhait a été exaucé

et malgré une météo inquiétante, la cérémonie, d'une ampleur exceptionnelle, avait mobilisé de très nombreux louannécain(ne)s heureux de participer à ce centenaire d'une guerre qui marquera à tout jamais l'Humanité tout entière.

Suite à la messe célébrée par le Père BRANDT, le cortège, précédé par les drapeaux des Anciens Combattants, prit place autour du Monument aux Morts. Après son discours d'introduction, monsieur le Maire laissa place aux enfants du C.M. 2 de Louannec, une vingtaine d'enfants, qui, sous la houlette de leur institutrice madame GUILLOU, ont avec ferveur, récité un poème sur la folie meurtrière de cette guerre, deux lettres de poilus et un dernier poème, message d'espoir. Ils ont ensuite déposé symboliquement deux gerbes au monument avec monsieur le Maire et le représentant des Anciens Combattants Gérald PARENTHOEN, avant d'entonner une vibrante Marseillaise.

Merci à eux, et comme ils ont été "oubliés" par notre presse locale, nous leur dédions cette page avec plusieurs photos de leur intervention.

En tout cas, un grand merci à vous les enfants et n'oubliez pas ceux pour lesquels vous êtes intervenus ce

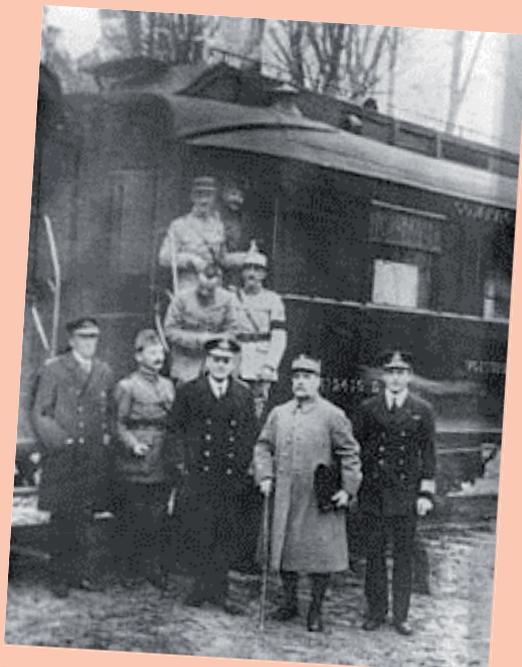
11 Novembre 2014, comme nous ne vous oublions pas, nous, aujourd'hui. C'est votre devoir de mémoire.

Au cours de cette cérémonie, monsieur Le Maire a remis la "Croix du Combattant" à monsieur Pierre PAGE.

A l'issue de ce cérémonial, un hommage a été rendu aux Résistants au Guilors.

Le pot de l'amitié a clôturé cette matinée du souvenir.

Guy Parzy



La fin de la première Guerre Mondiale est signée le 11 novembre 1918 à 5 h du matin dans un wagon transformé en bureau, près de la gare de Rethondes dans l'Oise.

Le Maréchal Foch, généralissime des armées alliées, le Général Weyghand reçoivent la capitulation de la délégation Allemande envoyée par la toute nouvelle république Weimar.

Le cessez-le-feu général prendra effet 6 heures plus tard.



14-18 : Folie meurtrière



14-18
C'était la grande guerre
Ils ont vécu l'enfer
C'était la grande guerre
La folie meurtrière



Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil



Mais du chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front



Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au cœur de la bataille
Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus



Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner



14-18
C'était la grande guerre
C'était la der des ders
Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière

Jacques Hubert FROUGIER





ARAL



Comme les écoliers, l'ARAL a fait sa rentrée des classes en septembre : marches, informatique, belote et scrabble.

La destination de l'escapade annuelle était le Puy du Fou et s'est déroulée les 12 et 13 septembre : son et lumière, fantastique, cinescénie sur les 23 hectares rassemblant près de 1 200 acteurs, 24 000 costumes, pour retracer l'histoire de Jacques Maupillier, paysan vendéen.

Le 20 septembre, 33 participants ont pris le départ pour le Monténégro et sont revenus le 27 septembre, ravis de leur séjour durant lequel ils ont pu, par les excursions, visiter ce pays, situé au sud de l'Adriatique, en particulier, la ville de Kotor, entourée de murailles datant de l'époque byzantine dont elle a conservé de nombreux monuments ainsi que ceux datant de l'époque romane.

Le concours de belote du 20 octobre a réuni les fidèles beloteurs de la région qui nous manifestent, à cette occasion, régulièrement, leur plaisir de se retrouver dans la salle des fêtes de Louannec et apprécient le délicieux chocolat préparé par Annie et Henriette, « les cuisinières de l'ARAL ».

Le traditionnel repas de fin d'année rassemble les adhérents heureux de partager des moments de convivialité et permet, ainsi, de créer des liens d'amitié avec les nouveaux retraités.

Nos activités pour le 1^{er} semestre 2105 :

- Assemblée Générale le mardi 13 janvier à 15 h, salle des Fêtes, avec dégustation de la galette des rois
- Repas d'hiver, animé par Yvon Dénès, le 28 février
- Concours de belote le lundi 16 mars
- Sortie Cochon Grillé à l'auberge "La Ville Suzanne" à Saint-Donan, près de Saint-Brieuc, le jeudi 09 avril

BABY GYM



C'est une nouvelle saison qui commence pour la baby gym, avec de nouveaux enfants, des nouveaux parents

- Une sortie de deux jours au printemps (destination non encore déterminée)
- Goûter des Anciens en mai
- Loto le vendredi 05 juin

Des informations complémentaires relatives à ces activités seront annoncées, en temps utile, par voie de presse.

Prochaine date à retenir :

Le 13 janvier 2015 à 15 h : Assemblée Générale

Nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour 2015.

**Carmen LAIZET
et Anne-Françoise CHANTEAU**

Contacts :

02 96 91 06 61 - 02 96 91 03 90 - 02 96 23 05 37

Aral22@laposte.net



Montenegro septembre 2014

et assistantes maternelles et une nouvelle animatrice : Stéphanie Le Rest, qui anime les séances le lundi matin dans une ambiance conviviale et sympathique.

Les enfants de 6 mois à 3 ans prennent beaucoup de plaisir à découvrir un équipement adapté à leur âge.

Ils apprécient les parcours qui changent chaque semaine, à sauter sur les trampolines, à évoluer sur des tapis, jouer avec des ballons...

A la fin de chaque séance les enfants chantent et dansent sur des comptines entraînantes.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter au 06.89.81.04.22

A bientôt, l'équipe de la Baby Gym



ATELIERS ET CHEMINS

Une nouvelle trésorière a été élue lors de l'assemblée générale de l'association en septembre. Mme Micheline Guingo remplace Mme Yvette Déniel qui avait occupé le poste pendant plusieurs années.

Pour tout renseignement s'adresser :

Michèle Quéméré : 02 96 23 26 32

Pour le tricot : Annie 02 96 23 11 05

Pour la couture : Gisèle 02 96 23 05 36

Les activités :

- Atelier de couture avec Gisèle le mardi après-midi (14h à 17h) : confection de coussins, nappes, modification de vêtements, etc.
- Atelier de tricot avec Annie le mercredi matin (9h à 12h) : tous les modèles, de la layette à l'adulte (femme et homme).
- Marche le lundi après-midi.

Michèle QUÉMÉRÉ



Le groupe de marche d'«Ateliers et Chemins» de Louannec, a effectué une sortie du 15 au 16 septembre dans la Presqu'île de Quiberon. Les 27 marcheurs ont randonné le long des côtes de la presqu'île, dans une bonne ambiance et sous un grand soleil.

BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LOUANNEC ... la dernière de la saison dans le Trégor !!

Les bénévoles étaient à pied d'oeuvre pour mener à bien la bourse aux vêtements du mois d'octobre (voir photos). Tout doit être prêt pour les jours de vente ... c'est impératif !!

Un grand merci à toutes les personnes qui s'investissent à chaque manifestation (mars et octobre).

L'association "Bourse aux vêtements" a enregistré 9352 articles au mois d'octobre. Grâce à l'affluence des jours de vente, 4644 articles (49,7%) ont trouvé une nouvelle vie en rendant les acquéreurs joyeux de leurs achats (prix moyen de 3,96€).

L'association "bourse aux vêtements" retient 10% sur

chaque vente nous permettant ainsi de faire des dons (CCAS de Louannec, ...).

Eliane CHEVÉ
02 96 91 62 08

eliane.cheve@wanadoo.fr

RENDEZ-VOUS 2015

Dépôt : jeudi 12 mars (de 9h à 16h)
(1 seul passage par personne)

Vente : samedi 14 mars (de 9h à 18h)
et dimanche 15 mars (de 14h à 17h)

Reprise des invendus :

samedi 21 mars (de 14h à 16h)



LOUANNEC EN IMAGES



La voie douce



La voie douce



Vernissage



Réunion publique le 1^{er} octobre



Marché de Noël les 29 et 30 novembre



Crèche de Noël de l'église de LOUANNEC



Marché de Noël les 29 et 30 novembre



Repas des Anciens le 8 octobre



Vernissage Expo d'été



Expo d'été, les artistes



Le Père Noël au marché de Noël du CAL



Le Père Noël au marché de Noël du CAL



Remise des prix des maisons fleuries le 4 octobre



Colis de Noël des Anciens



Repas des Anciens le 8 octobre



Spectacle de Noël du CIPE le 11 décembre



Remise des prix des maisons fleuries le 4 octobre



165^{ÈME} SECTION DES MÉDAILLÉS MILITAIRES DU CANTON DE PERROS-GUIREC



La 165^{ème} section des médaillés militaires regroupe 130 adhérents du canton de Perros-Guirec. Les membres sont des anciens de la Marine Nationale, de l'Armée de Terre,

de l'Armée de l'Air et de la Gendarmerie Nationale titulaires de cette décoration. Elle compte également dans ses rangs, les veuves de militaires et les membres sympathisants qui ne sont pas obligatoirement des anciens de l'Armée, mais qui adhèrent à l'esprit de corps, à la solidarité et l'entraide.

Notre section organise annuellement des rassemblements basés sur la convivialité. L'assemblée générale et « la galette des Rois » se déroulent chaque année dans une commune différente du canton en coordination avec les élus et les associations patriotiques locales.

A cette occasion nous organisons une cérémonie avec dépôt de gerbe au monument aux morts en liaison avec les élus. Nous mettons à profit ces journées pour organiser une souscription volontaire dont les bénéficiaires sont destinés aux œuvres de l'orphelinat de la Médaille Militaire.

L'Assemblée Générale 2014 a eu lieu à Trélévern le 26 octobre.

Le 26 novembre nous nous sommes retrouvés pour fêter le « Beaujolais nouveau ».

Quant à la galette des Rois, elle se déroulera à Louannec le 18 janvier prochain.

Au mois de juin une journée cham-

pêtre permet aux adhérents de se retrouver une dernière fois avant l'été.

Nos membres et nos drapeaux sont présents à l'occasion des commémorations patriotiques organisées par les municipalités. Ne disposant que de deux drapeaux pour les communes du canton, le président et le bureau établissent chaque année la liste des communes et des commémorations afin d'être le plus équitable possible.

A Louannec, le président de la section et deux drapeaux sont présents chaque année, à l'occasion de la cérémonie au monument du Guilors le 9 juin.

En 2015, un drapeau sera présent à l'occasion de la commémoration du 8 mai.

Notre mission consiste également en l'accompagnement de nos adhérents âgés, hospitalisés et, en accord avec les familles, à l'organisation du cérémonial militaire d'hommage aux défunts.

Vous êtes médaillé militaire et vous souhaitez nous rejoindre : Contacter le Président :

M. Maurice PENNEC au 06.28.20.39.74

ou le secrétaire : M. Guy PARZY au 06.45.82.95.24

Maurice PENNEC et Guy PARZY



La table des Louannécains lors de l'A.G. du 26.10.2014 à Trélévern



COMITE D'ANIMATION DE LOUANNEC

1) LE POURQUOI DU C.A.L. ?

Le Comité d'Animation de Louannec (CAL) a pour mission de faire vivre la commune au travers des différentes animations qu'il organise tout au long de l'année avec le concours d'autres associations. Les bénéfices réalisés nous servent à :

- Financer du matériel (matériel sono et vidéo du foyer)
- Acheter des équipements qui sont loués à un prix modique aux habitants et associations de Louannec.
- Organiser le Forum des associations

2) LES ACTIVITES DU C.A.L ?

- Représentations théâtrales des « Louannigous » le samedi 7 mars, le dimanche 8 mars, le jeudi 12 mars et le vendredi 13 mars 2015
- Vide Grenier dans le bourg le 10 mai 2015
- Fête de la musique place de la mairie le 21 juin 2015
- Fest-Noz place de la mairie le 11 juillet 2015
- Expositions culturelles salle des sports fin juillet 2015
- Forum des associations le 5 septembre 2015
- Marché de Noël à la salle des fêtes le 5 décembre 2015



- Location de matériel tout au long de l'année (La liste peut vous être transmise sur demande à l'adresse mail du C.A.L.)

Pour tous renseignements vous pouvez laisser un message au :

Tel : 09 72 46 28 92

Mail : cal.louannec@gmail.com

Le bureau du CAL

TRÉGOR VÉHICULES ANCIENS



Président : Gilles LE CALVEZ
Vice président : Jean Paul CESAR
Trésorier : Marycinthe LE GOFF
Secrétaire : Catherine HUBERTAL
Webmaster : Sébastien LE GOFF
Tél : 02 96 23 71 05
Mail : president@assotva.fr
Site internet : <http://assotva.fr>

Le Trégor Véhicules Anciens, club qui rassemble les amateurs « d'anciennes », des années 1926 – 1980, a pour sa première année d'existence, sillonné à maintes reprises, lors de balades amicales, les belles routes du Trégor. Le Trégor Véhicules anciens est aussi parti à la découverte de l'Argoat (Vallée des Saints à Carnoët).

A notre actif, douze sorties ont été programmées, mais la sortie de référence, est celle que nous appelons la « Trégorancienne » Elle se déroule sur deux jours. Nous avons emprunté, dans le Finistère, les 14 et 15 juin la route des légendes et la route des enclos, et séjourné à Brignogan-Plage dans un cadre magnifique. Le départ de ce rallye incontournable pour les adhérents du TVA, a été donné du parking de la Mairie à Louannec, le 14 juin 2014.

Le Trégor Véhicules Anciens a aussi pour vocation les rencontres avec des Clubs amis. Ainsi il a participé à St Brieuc à la « sortie de printemps » organisé par l'ABVA. Nous avons aussi été sollicités par le Club finistérien « Calandre et Torpédo » pour nous joindre au grand rassemblement « National 12 - encombrement de Morlaix ».

Le 9 novembre 2014, à Rospez, le Club se réunira pour notre première Assemblée Générale. Elle sera suivie d'un repas, moment de rencontre et de convivialité.

Les sorties ou manifestations du Trégor Véhicules Anciens figurent sur notre site internet et chacun peut en prendre connaissance. Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter le Président.





LES VOIX LIÉES DE LOUANNEC



Nouveau départ pour « Les Voix Liées de Louannec ».

Après avoir voyagé dans l'univers de la Renaissance, des Spirituals et

Gospels, des chansons françaises sous la direction de Mme Danielle GALLAIS, le groupe vocal poursuit l'aventure avec M. Roland JAECKI de Louannec.

Dans un premier temps, ce nouveau chef de chœur, expérimenté dans la direction de différentes chorales, se propose de préparer un court programme de chants de Noël, mis en valeur par quelques intermèdes musicaux.

Le concert aura lieu **le dimanche 25 janvier à 16 h à l'église de Louannec.**

Les amateurs motivés tous pupitres et particulièrement les hommes sont les bienvenus pour se joindre aux répétitions tous les jeudis à 19h45.



Pour tous renseignements contacter soit :

- la présidente Claudine Prat au 02 96 37 03 21 ou 06 88 42 36 06,
- la secrétaire Nicole Gallerne au 02 96 23 34 27.

VIENS JOUER

Ca y est l'association "Viens jouer" est lancée.

Les ateliers théâtre pour jeunes de 8 à 16 ans ont démarré avec Sophie Le Touzé de la compagnie Natur'aile théâtre.

Les enfants se retrouvent le mercredi de 16h30 à 18 heures.

J'ai souhaité cette association car je crois que le théâtre est un véritable moyen d'épanouissement de la personnalité. L'enfant gagne en confiance en soi, il ose davantage s'affirmer, voire se "lâcher". Le groupe formé apprend à se connaître, à s'écouter, à se respecter, à s'apprécier ; c'est aussi l'enjeu du théâtre, car le



théâtre est un art collectif.

Les cours commencent par un échauffement, puis des jeux, des improvisations, des mises en situation puis viendra le temps de préparer le spectacle du mois de juin. Je vous donne rendez-vous à ce moment là pour venir applaudir les enfants et apprécier le travail réalisé.

Théâtralement...

A noter que l'atelier est complet pour l'année scolaire en cours.

Pour tout renseignement contacter :

Marie-Caroline Regnault

06 79 83 42 35

mcdebonnay@yahoo.fr

Marie-Caroline REGNAULT

SKOL AL LOUARN – LOUANEG



Association de culture bretonne / Kevredigezh sevenadur breizh

La nouvelle association culturelle bretonne Skol al louarn (l'école buissonnière), dispense dans une ambiance

conviviale des cours de Breton pour adultes. Nous sommes 20 élèves, répartis en 2 niveaux, à suivre les cours le jeudi dans la salle 3 du Foyer, de 18 h 45 à 20 h, pour le 1^{er} niveau et de 20 h 15 à 21 h 30, pour le 2^e niveau.

Il reste encore quelques places de libres dans chaque niveau pour les personnes qui souhaitent améliorer leur

breton.

L'association envisage de créer des animations en liaison avec la culture bretonne, et organisera une veillée en breton avec lecture de contes, musique et chants le 24 avril à 20h30 au foyer. L'entrée sera gratuite.

Le bureau est composé de Bernard Landousies Président, Dominique Pichancourt, Secrétaire et Marie Nicolas Trésorière.

Renseignements au 02 96 91 11 71 ou 06 42 01 69 79 ou skol-al-louarn@orange.fr.

Bernard LANDOUSIES



ECOLE DIWAN



L'école Diwan de Louanec en visite dans le Kreiz Breizh

Peu avant de partir en vacances à la Toussaint, c'est de bon matin que les élèves de Diwan Louaneg ont fait route vers le Centre-Bretagne (Kreiz Breizh) pour leur première sortie pédagogique de l'année. Sacs à dos (sac'h-kein) et pique-nique en main, 'vel just !

Accompagnés de leurs correspondants (kenskriverien) de Diwan Boulvriag, les plus jeunes ont donc fait chemin avec Fanny, animatrice à la Maison du patrimoine de Locarn, qui leur a livré quelques secrets pour mieux connaître la nature des landes (lanneier) à Saint-Nicodème.

Les plus grands ont pu, pendant ce temps, explorer (dizoloñ) les studios de Radio Kreiz Breizh (RKB) installés au bourg de la commune. Cette visite était l'aboutissement du projet d'école mené sur les médias en langue bretonne depuis l'année dernière.

L'après-midi, l'ensemble du groupe s'est rendu à Glomel au bord du canal de Nantes à Brest afin de comprendre son fonctionnement et son histoire, grâce aux précieuses explications, en breton, d'habitants locaux (tud deus ar vro).

Skol Diwan Louaneg



COLLECTE DE FERRAILLE les samedi 24 et dimanche 25 janvier 2015 (possibilité d'enlèvement à domicile en appelant au 06 26 62 22 56

PORTES OUVERTES

les vendredi 27 et samedi 28 février 2015

Renseignements :

02 96 91 01 34 - diwan.louaneg@yahoo.fr

LES LOUANNIGOUS

Un spectacle se prépare 1 an à l'avance! C'est le dé-lai nécessaire à la mise en place d'une nouvelle pièce de théâtre, sans déroger à l'exigence de qualité que la troupe des Louannigous s'impose pour elle-même, et doit à son public. A peine le rideau de la dernière se referme, il faut entériner le choix de la nouvelle pièce, attribuer les rôles, réfléchir aux personnages, à la mise en scène... et bien entendu, apprendre le texte.

C'est ainsi que la troupe est au travail afin de pouvoir jouer sa nouvelle pièce en Mars 2015. Une pièce au mécanisme infernal qui pousse trois couples dans leur retranchement. Les épouses, piquées au vif par l'intrusion d'une invitée surprise, ne vont avoir qu'une idée en tête : mettre à jour les relations de leurs époux avec la créature. Elles vont se révéler impitoyables et la soirée va se transformer en un saignant petit jeu de massacre.

Le public de Louanec apprécie ce théâtre distrayant mais qui pourtant distille quelques vérités et pose des questions si l'on veut bien se risquer à une lecture au second degré.

Il en découle un travail d'acteur passionnant avec des



répétitions qui s'enchaînent, tandis que les décorateurs sont au travail afin de créer un univers de qualité.

Ce spectacle, se tiendra à la salle des fêtes de Louanec le samedi 7 mars, le dimanche 8 mars, le jeudi 12 mars et le vendredi 13 mars 2015.

<http://www.leslouannigous.venez.fr/>

Nicolas MIONET



LA GAVOTTE LOUANNECAINE



L'année 2014-2015 a démarré avec succès.

Nous sommes 30 inscrits à jour de leur cotisation. Il y a encore de la place, les inscriptions n'étant pas

closes.

Nous remercions la mairie pour la salle mise à notre disposition le mercredi.

Le 8 octobre a eu lieu notre Assemblée Générale. Suite à la démission de trois membres du bureau, que nous remercions pour l'aide efficace apportée par le passé, et pour pallier ces défections, trois nouveaux membres ont été élus par les adhérents présents.

Le nouveau bureau élu se compose :

Président : Bernard DENNIEL
 Adjoint : Nicolas GUEROUT
 Trésorière : Dominique SACCOMANI
 Adjointe : Sylvie SADOU et attachée au site.
 Secrétaire : Anne-Marie ANDRY
 Adjointe : Jacqueline DENNIEL



Le 12 Octobre nous avons fêté les 10 ans de « LA GAVOTTE LOUANNECAINE » avec les participations de « KEROUEZ, OSSIAN, THIERRY et BRUNO ». Dans une très bonne ambiance, les danseurs expérimentés ont pu mettre en pratique grand nombre de danses de toute la Bretagne. Nous avons terminé cet après midi par un apéritif dînatoire. Il a été offert par la Gavotte Louannecaine et ses sponsors, aux membres inscrits ou ayant fait partie de la gavotte, ainsi qu'à quelques membres d'associations voisines.

Un grand merci à tous ces participants.

Les cours :

Au nombre de 30 cette année, les cours sont toujours dirigés par Anne Marie et Gilles, qui savent nous enseigner les danses de toutes les régions de Bretagne.

Les cours sont :

1°) Restés au même tarif depuis 4 ans, 25€ / danseur, 40 € pour un couple

2°) De 20h 30 à 22h30 Au foyer avec interruption de 10 minutes pour se désaltérer. En Janvier 2015, le 21 il y aura un repas « Espagnol » dansant « Breton »

Pour le reste de la fête, le bureau et le comité d'animation préparent le programme de la Gavotte. Nous comptons sur votre présence.

Pour suivre la vie de la Gavotte consultez notre site

<http://www.gavottelouannecaine.fr>

Pour nous contacter et vous inscrire:

association@gavottelouannecaine.fr

ou Tél: 06.11.60.49.25

Le Bureau de la « Gavotte »

DANSE PASSION À LOUANNEC



Les adhérents de l'association Danse Passion au nombre de 70, répartis en quatre cours, deux le lundi et deux le jeudi, ont repris leurs activités et s'adonnent, dans une ambiance studieuse et conviviale, à leur passion : la danse de salon, sous l'égide des deux animateurs : Jocelyne et Christian Briand.

Malheureusement, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions en débutants, ce cours n'a pu être mis en place. A long terme, cela pourrait menacer la pérennité de l'association. Aussi, d'ores et déjà, les couples intéressés par la danse (tango, valse, paso-doble, rumba, cha-cha, madison etc.) peuvent se renseigner auprès des responsables de notre association.

Trois soirées sont prévues et les membres du bureau réfléchissent déjà à l'organisation du vingtième anniversaire de Danse-Passion, prévu en novembre 2016.

Une activité plaisante, qui permet de bouger en améliorant coordination et mémoire, apprendre dans la bonne humeur et pratiquer chaque semaine pour le



plaisir, sans compétition, voilà ce que Danse Passion vous propose.

Renseignements au 02 96 23 22 14 ou danse-passion@wanadoo.fr.

N'hésitez pas à consulter notre site internet : <http://perso.orange.fr/dansepassion>

Francis Dorée, Président de DP



ESPOIR TALIBES : OUVERTURE D'UN CENTRE D'ACCUEIL



ESPOIR TALIBES

L'association est, désormais, reconnue d'intérêt général. Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 %. Les donateurs recevront un reçu fiscal.

En 2012, j'ai eu l'opportunité de découvrir l'existence des enfants talibés et leurs conditions de vie... des conditions qui m'ont tout particulièrement touchée et j'ai éprouvé alors le besoin de m'engager personnellement pour leur venir en aide d'une façon beaucoup plus concrète.

Ma rencontre avec le Président de l'association Jeunesse Espoir, m'a donné la possibilité de contribuer à la réalisation de son projet : mettre en place une structure adaptée aux besoins des jeunes en difficulté. J'ai souhaité le soutenir car je pense que les centres d'accueil sont indispensables pour tous ces enfants.

Ensemble nous avons décidé d'unir nos forces pour un même combat, une même cause : celle des enfants talibés et leur offrir un lieu pour les accueillir et c'est ainsi que

le centre a vu le jour en septembre 2013 pour le plus grand bonheur de tous... En participant, main dans la main, à l'amélioration des conditions de vie de ces enfants... en mettant en commun notre travail, nous contribuons à leur construire un avenir meilleur, un avenir rempli d'espoir !!

Les enfants Talibés sont totalement démunis, exclus de tout système et doivent se construire loin de leur famille qu'ils ne revoient que très rarement ou pas du tout. Ils vivent dans des lieux totalement insalubres, sans lit ni couverture, sans se laver ni se soigner, sans affection et sont obligés de mendier chaque jour pour se nourrir. Des enfants méritants, d'un courage exemplaire et toujours souriants.

Le centre « YAKARU GUNEYI » est dirigé par une équipe de jeunes sénégalais, une équipe motivée qui s'investit chaque jour auprès des enfants sans compter leur temps ni leur énergie. Une équipe aux valeurs humaines essentielles !! ESPOIR TALIBES, partenaire financier, participe au fonctionnement du centre et de ses activités : loyer, santé, hygiène, éducation, loisirs et goûters.

Déjà un an que le centre a vu le jour. Nous pouvons affirmer que cette première année est très prometteuse pour nos futurs engagements et nous souhaitons que 2015 soit aussi bénéfique afin que les enfants aient accès aux différentes activités du centre.

Depuis le mois d'avril, nous avons étendu notre périmètre de soins dans une zone dépourvue de tout où les

enfants vivent dans des conditions encore plus difficiles et installé une permanence de rue à la gare routière pour les talibés en fugue. Nous avons également mis en place un goûter par semaine : un vrai bonheur de voir les enfants se régaler, les yeux pétillants et les sourires radieux !!

Tous ces événements concrets

montrent l'importance de notre investissement et le résultat indiscutable de notre action.

Les enfants talibés, comme tous les autres enfants du Sénégal, participeront à l'avenir et au développement du pays et les aider c'est aussi servir la cause de toute une population.

Vous désirez en savoir plus ? N'hésitez pas à consulter le site : www.espoir-talibes.com

Tél 06 79 98 21 14

Christine Thuault,

Présidente de l'association Espoir Talibés.





USPL

La saison 2013-2014 s'est terminée par des résultats conformes aux objectifs du club.

L'école de foot a été bien encadrée tout au long de l'année. Les équipes de jeunes (U13, U15 et U18) sont montées au niveau supérieur. Les équipes seniors A et B se sont classées dans la première moitié de leur championnat respectif, l'équipe C est descendue en D3. Les tournois de jeunes, qui demandent une organisation importante, se sont bien déroulés et ont connu un vif succès sportif, à Louannec comme à Perros-Guirec. L'équipe dirigeante, en dehors de l'aspect sportif, entraînement et rencontres, participe à l'organisation de la fête Vénitienne, la saison se terminant par un rassemblement festif des membres de l'association.

La saison 2014-2015 a vu le retour de Philippe Le Bourdon à son poste d'entraîneur. Les effectifs sont en hausse, en particulier à l'école de foot. La moyenne d'âge en seniors est très basse, l'intégration de nos jeunes expliquant cela. Ceci nous crée des difficultés en ce début de saison, mais elles devraient s'estomper au vu de l'adaptation des jeunes au jeu des seniors. L'ambiance au sein du club demeure sympathique. La photo présentée sur cette page montre l'intérêt porté par les anciens à suivre les rencontres à Louannec et Perros-Guirec et à créer l'ambiance de touche nécessaire à l'engagement des joueurs. Pierre Godé, 90 ans, et Jean-Yves Merrer sont toujours présents ainsi que Marcel Darrort, l'arrière emblématique de Louannec. Jean L'Elchat, le « Zitronne » des tribunes et son garde du corps Jean-Pierre Donval commentent avec talent les matches, celui du jour, ceux d'antan et même ceux à venir ! Nous avons donc de bons supporters et l'USPL se porte bien. Nous accueillons bien volontiers tous les volontaires qui souhaitent nous rejoindre !

La jeune équipe première de l'USPL connaît un début de saison difficile. Avec quatre défaites pour seulement deux victoires, l'équipe fanion, à la mi-novembre est en position relégable. Néanmoins, de nombreux indi-



cateurs laissent à penser que l'objectif initial, le maintien en DRH, n'est pas une utopie : l'équipe est dotée d'une technique collective indéniable, l'état d'esprit des joueurs est irréprochable et les nombreux jeunes issus de l'équipe des 17ans progressent de manière linéaire. L'assiduité aux entraînements, l'abnégation et la solidarité finiront par payer.

L'équipe B de l'USPL évolue en D1 dans laquelle elle est désormais bien installée. Le début de la compétition a, certes, été moins catastrophique que les sai-



sons précédentes mais a engendré quelques regrets car cette équipe se comporte mieux contre des adversaires de qualité que contre des concurrents plus médiocres. A sa décharge, elle doit composer avec les absences et blessures qui affectent son effectif. Avec un coach énergique, elle sait cependant se remettre en question et bénéficie d'une bonne ambiance due à une concurrence saine. Elle ne devrait pas se faire trop de frayeurs cette saison, mais l'on aimerait qu'elle arbitre le haut du tableau.

L'équipe C dirigée cette année par Ronan Le Droumaguet et Jean-Paul Bertola évolue en 3ème division de district. Leur objectif est de prendre du plaisir le dimanche sur les pelouses du Trégor en essayant si possible de gagner leurs matches.

Les U17 du Groupement Jeunes des 7 Iles sont, cette année, sous la responsabilité de Philippe Saliou, assisté de Jean-Yves Brient et de dirigeants des deux clubs pour l'encadrement des rencontres du samedi après-midi. Profitant de la montée acquise par leurs aînés de l'USPL (champion départemental 2013/2014 en D1), la catégorie U17 évolue en PH Ligue de Bretagne et en D2 (2ème niveau départemental). Par ailleurs les U17 participent également à la coupe de Bretagne où ils affrontent de fortes équipes : l'AS Brest, Le Relecq-Kerhuon et Plabennec. L'équipe évoluant en PH est constituée d'éléments U16 et comme attendu, elle a du mal



à s'imposer, mais il y aura deux championnats dans le groupe, l'un concernant la montée en DRH et l'autre le maintien en PH. Faisant partie de ces derniers, elle doit suffisamment progresser pour remporter ce challenge.

La compétition a repris pour les U15 et U14 du Groupement Jeunes des 7 Iles. Celui-ci est encadré par Pascal Daniel (U15), Geoffrey Herry, Ewen Cochenec (U14) et Olivier Meudic pour les entraînements. Les U14 découvrent cette année le grand terrain, qui est une phase essentielle de leur apprentissage. Ils y affrontent, en D2, des équipes aguerries et expérimentées à ce niveau et fortement renforcées par des U15. Les U14 font preuve d'une grande qualité d'écoute et d'un bon sens collectif. De plus, ils sont sous la responsabilité du gardien de but des seniors : Geoffrey Herry qui joue au niveau régional. Au fur et à mesure de la saison, cette équipe s'améliore et constituera certainement à l'avenir un bloc solide

Quant aux U15, ils goûtent au niveau départemental (D1) et ont actuellement de très bons résultats. Ils affrontent maintenant des équipes visant le haut du tableau ; à eux de montrer qu'ils peuvent prétendre aux premières places ! Une présence assidue aux entraînements, un grand sérieux à l'approche de la compétition, une vie collective et une bonne entente avec leurs dirigeants, ne laissent guère de doute sur leur volonté d'y parvenir. Enfin, joueurs, entraîneurs et encadrants des deux équipes forment un groupe compact, preuve d'un avenir prometteur pour les jeunes du groupement.

Pour bien préparer la saison et faire connaissance

avec leur effectif, les entraîneurs des U13, Yvon Le Guern et Eric Kermaal ont organisé un stage au Stade Yves Le Jannou. Du 22 au 24 août, pendant trois jours et deux nuits, le responsable de l'école de foot Jean-Luc Pieres, les deux entraîneurs, secondés par Corentin Celson et Anthony Potel ont vécu en immersion totale dans le stade. Après une présentation de l'USPL et une visite des installations, les stagiaires ont participé aux divers entraînements et matches concoctés par le chevronné Yvon Le Guern. Le clou de ce stage a certainement été leur prestation, aux couleurs du club, sur la plage de Trestraou après le passage de la patrouille de France. Fourbus mais heureux, ils ont terminé en regardant le match amical opposant l'USPL à Cavan. L'écoute, l'attention, et la discipline étaient les axes essentiels de ce rendez-vous, la vie en commun et la bonne humeur ont scellé les liens qui doivent permettre à ce groupe de passer une excellente saison. Depuis ce stage les 2 équipes U13 ont démarré leur championnat avec des résultats très encourageants.

Nouveauté cette année à l'école de foot (outre quelques dirigeants) : elle est animée en très grande majorité par des joueurs des équipes seniors. Avec autant de talents à leur disposition, les jeunes pousses vont vite grandir. Pour l'instant, les groupes U6 à U11 peaufinent leur formation à Kerabram en attendant de participer aux compétitions amicales de 2015. Jean-Luc Pieres est le grand ordonnateur de toute cette troupe et Mamilou leur apporte réconfort et collation.

Sébastien LE DROUGMAGUET

BABY BALL

Sans surprise, carton plein cette année pour l'association baby-ball avec un nouvel animateur et un nouveau bureau.

Transition réussie cet été entre l'ancien et le nouveau

bureau avec l'encouragement de la mairie. Tous les samedis matin dès 9h30, 25 enfants (âgés de 4 à 6 ans) en pleine forme sont prêts à en découdre avec les jeux des sorcières, des dragons et des crocodiles... concoctés par Clément Le Merrer. Il faut les voir courir, sauter, shooter, lancer, viser, dribbler avec l'aide spontanée de quelques parents.

Au bout de l'effort la pause goûter est appréciée, c'est l'heure d'un moment convivial entre les parents et les enfants !

Franck L'HÉRÉEC





BAD'LOISIRS

Une nouvelle saison débute pour l'association Bad'loisirs.

Cette année, celle-ci rassemble une quarantaine d'adhérents dont un peu moins de 10 jeunes de moins de 15 ans (cf photo). Ils sont encadrés par Peggy Corre



secondée par Déborah Feger lors des cours chaque lundi sur un nouveau créneau horaire : de 17h30 à 19h.

Les séances pour adultes se déroulent le lundi à partir de 19h jusqu'à 22h30 et le mercredi de 20h45 à 22h30.

Comme son nom l'indique, cette association n'organise pas de compétition mais simplement quelques rencontres amicales avec Pleumeur-Bodou et joue avant tout pour le plaisir !

A noter un changement dans la composition du bureau, pour la présidence, Laetitia Rose, qui a pris la succession de Stéphanie Oliviero et que nous remercions pour sa disponibilité et sa bonne humeur.

Laëtitia ROSE

LES CYCLOS LOUANNÉCAINS SUR LES ROUTES DU LOT

Après avoir sillonné, ces dernières années, les routes du Cantal (Mauriac), de l'Aveyron (Brusque), du Limousin (Nedde) et du Puy de Dôme (Murol), nous voici arrivés à Figeac (Lot) pour notre traditionnelle semaine de vélo fin mai. A la croisée des départements du Lot,

à longer les vallées verdoyantes du Célé et du Lot pour rejoindre Cajarc célèbre grâce au «schmilblick» de Coluche. Avec le retour du soleil, point de grands cols mais de jolies grimpettes font chaque matin notre bonheur pour rejoindre les plateaux calcaires ou les collines boisées environnantes où nous découvrons d'authentiques petits villages.



Les après-midi sont généralement consacrés aux visites : Figeac et son musée Champollion, grottes de Lacave, villages de Rocamadour, Conques, ...

Notre journée pique-nique (160 km ce jour-là quand même) nous conduit au pied de St-Cirq-Lapopie le village préféré des Français parmi les plus beaux villages de France. Sous le soleil, ce fut un régal tant pour les yeux que les jambes. A la fin du séjour les compteurs affichaient entre 400 et 600 km suivant les aspirations de chacun.

Cantal et Aveyron cette charmante petite ville, cité de Champollion, est à proximité de nombreux sites touristiques et nous sommes hébergés au domaine de Surgié, un village vacances situé au bord du Célé en amont de Figeac.

Notre première sortie, un peu humide, nous conduit

Gageons que nous serons encore plus nombreux pour la découverte d'une nouvelle destination en 2015.

Rejoignez-nous ! Plus d'informations sur <http://louannecyclo.free.fr/>

Jean-Marc APERT



RENTRÉE RÉUSSIE AU MELL ZORN

A l'image du tournoi parents-enfants du mois de juin, convivialité et succès, avec de nombreuses nouvelles recrues, sont au rendez-vous en ce début de saison.

Souignons d'entrée la création d'une équipe de filles très motivées de moins de 14 ans, avec déjà de bons résultats ! Ce groupe est coaché par Olivier Le Méléder et toutes les joueuses remercient Antoine entraîneur remplaçant de dernière minute, Valentine et Romane qui, en formation d'entraîneur, donnent un coup de main.

Il n'est pas trop tard pour les rejoindre, aussi toutes les filles âgées de 12 à 14 ans sont encore les bienvenues !

Chez les -12ans du championnat mixte de cette année, l'année s'annonce riche : 5 nouveaux joueurs très prometteurs portent désormais l'effectif à 25 joueurs répartis en deux équipes.

Après les brassages du début de saison à Paimpol, une équipe évolue en excellence départementale, l'autre en honneur. Les matchs s'enchaînent et les victoires également. L'équipe en honneur pointe en tête avec 3 victoires et aucune défaite, l'équipe d'excellence est 4^{ème} avec 2 victoires et une défaite. Une équipe consolidée sera également engagée en coupe départementale.

L'encadrement de ces équipes assuré jusqu'alors par Mickaël Lamandé et Erwan Ropars a été renforcé cette année par de "nouveaux venus" Marie Sartore (également joueuse et suivant une formation d'entraîneur) et Patrice Salvi (parent de joueur).

Le Mell Zorn peut également compter sur des parents de plus en plus impliqués avec deux nouveaux respon-



sables d'un des éléments clé d'un club sportif : la gestion des rafraîchissements tenue par Nicolas Cojean et Yann Alain.

Chez les séniors garçons, l'objectif est de maintenir son niveau et de conserver la coupe du Conseil Général gagnée la saison passée.

Malgré une rentrée marquée par de nombreuses blessures, l'équipe, vivier de 16 joueurs du débutant au très confirmé, a enchaîné 3 victoires et se retrouve ainsi en sixième place en pré-régionale.

Sachant que cette année le club s'est enrichi d'un entraîneur d'expérience en la personne de Jean-Philippe Le Roux et que l'ambiance au sein du groupe est excellente, l'année 2015 s'annonce prometteuse...

On retrouve également une équipe de séniors filles et moins de 19 filles entraînées respectivement par Nathan Cornu et Eric Dubouil. Un renfort en effectif serait le bien venu, avis aux amatrices

Olivier LE MÉLÉDER

LES STERNES

Les Sturnes ont repris le chemin de la salle de gymnastique depuis quelques mois maintenant. Les vacances de la Toussaint ont été marquées par la participation de 28 gymnastes à un stage de préparation physique animé par Katell Colouarn, ancienne gymnaste du club.



L'ambiance était très bonne et mettait une nouvelle fois les valeurs du club en avant.

Ce stage annonce également les prémices de la saison où les poussines championnats, jeunesses et aînées vont aller se confronter lors de championnats aux autres gymnastes du département dans un premier temps et peut être de la Région. Des championnats qui ne peuvent se dérouler que grâce à l'investissement des parents et encadrants qui suivent une formation pour devenir juge.

En effet, sans juge, pas de compétition. Dans un premier temps, une formation initiale est dispensée, puis chaque année, un recyclage est proposé aux juges confirmés. Pour celles souhaitant aller plus loin dans le parcours de juge, des examens existent comme le D2 qui permet de juger au niveau régional.

Elizabeth KERVÉGANT



SECTION TENNIS DE TABLE LOUANNEC-PLOUARET-LANNION

LE CLUB EN QUELQUES MOTS

Le club du TT LPL est une association de Tennis de table basée sur 3 communes que sont Louannec, Vieux Marché et Lannion. La fusion entre les 3 sites est effective depuis 2003 et le club compte aujourd'hui un peu plus d'une centaine de licenciés qui évoluent chacun autour de la même passion et surtout d'un même objectif: la convivialité. Enfant, adultes, filles, garçons, personnes handicapées, ... vous serez la bienvenue au club!

Certains évoluent en compétition, d'autres viennent simplement jouer en loisir pour le plaisir de la petite balle ronde. Pour les personnes désireuses d'apprendre les différents gestes techniques ou pour ceux qui veulent simplement venir jouer, un entraîneur ainsi que plusieurs bénévoles sont à votre disposition. Pendant les vacances scolaires, des stages et des tournois sont régulièrement organisés. Les tournois sont d'ailleurs gratuits et ouverts à tous.

LES COMPÉTITIONS

Pour les compétiteurs, le club regroupe 8 équipes qui évoluent en championnat adulte à différents niveaux: R2, PR, D1, D2, D2, D2, D3 et D4. Les jeunes de moins de 15 ans ont aussi leur compétition par équipe avec le championnat des jeunes. 2 équipes en moins de 15 ans et 1 équipe en moins de 11 ans représentent le club cette année.

Adultes et jeunes peuvent aussi participer au critérium fédéral, une épreuve individuelle organisée par niveau (départemental, régional et national) et par catégorie d'âge (benjamin, minime, cadet, junior et sénior) planifiée sur 4 compétitions. Pour cette épreuve, une vingtaine de compétiteurs représentent le club cette année, certain(e)s évoluant au niveau régional, d'autres au niveau départemental.

Bien sûr, il existe d'autres compétitions où des joueurs ont représenté le club l'an passé: le championnat des Côtes d'Armor avec 18 inscrits, le PPP (Premier Pas

Pongiste) avec 8 inscrits, le Bernard Jeu avec 2 équipes représentées, de nombreux tournois en Bretagne avec

toujours quelques représentants du club, ...

ET DU CÔTÉ DE LOUANNEC, IL SE PASSE QUOI?

L'entraîneur diplômé du club intervient chaque jeudi (de 18h15 à 19h45) et samedi (de 10h30 à 12h) avec les jeunes de Louannec. Cette année, de nombreux enfants de l'école primaire de Louannec viennent s'amuser et apprendre à jouer au tennis de table. Certains ont d'ailleurs vécu leur première

expérience de compétition dernièrement. C'est le cas notamment de nos 3 mousquetaires Titouan Le Menn, Nathan Rousseau et Victor Battista qui ont participé au top départemental de détection qui avait lieu le 11 novembre 2014 à Yffiniac. Tous les 3 ont pris beaucoup de plaisir à participer à cet événement et désirent s'entraîner d'avantage pour progresser. L'entraîneur intervient aussi les jeudis de 17h à 18h auprès des enfants de la garderie de Louannec qui ont le plaisir de découvrir l'activité.

Enfin, la salle ouvre ses portes le lundi de 17h30 à 19h30 et le jeudi de 20h30 à 22h30 pour tous les loisirs ou compétiteurs licenciés et désireux de venir "taper la balle" librement.

N'hésitez pas à venir consulter notre site :
<http://www.ttlpl.com/>

Vous y trouverez tous les renseignements utiles pour découvrir notre association et pourquoi pas, nous rejoindre si vous en ressentez l'envie.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Brice MACHOMET, l'entraîneur du club au 06 15 82 42 04 ou par mail brice.machomet@hotmail.fr.



Entraînement du jeudi à Louannec (Baptiste Beauvillain, Rémi Macé, Nathan Rousseau, Gurvan Hervé, Noann Hervé, Raphael Kremer, Ewenn Gefroy Salain, Victor Battista, Mael Geffroy Salain, Thomas Molinier, Titouan Le Menn)



AGEL



L'Association de Gymnastique d'Entretien de Louannec (A.G.E.L.) a repris depuis mi-septembre ses trois séances hebdomadaires de gymnastique tonique, à la salle des sports de Louannec.

N'hésitez pas à les rejoindre. L'association accepte les inscriptions tout au long de l'année.

Une nouvelle saison et de nouveaux visages sont venus animer les séances :

- du Mardi (20h30) - Sylvie
- du jeudi (18h30) - Capucine.

Line anime toujours la séance du vendredi à 9h15.

Ces cours d'une heure sont assurés par ces trois animatrices disposant d'un savoir-faire différent et complémentaire dans une ambiance sportive et conviviale.

L'association propose également de la marche nordique. Les inscriptions sont également possibles après les fêtes de fin d'année bien que cette activité soit annuelle. Line, monitrice diplômée, initie et conseille le groupe de 15 à 20 personnes pour évoluer dans cette discipline, reconnue pour ses actions tonifiantes et bénéfiques sur la détente et l'endurance du corps.



Line, cours de marche nordique

Les sorties d'une heure trente sont variées et se déroulent le mercredi à partir de 9h15 sur les sentiers de la Côte de Granit Rose. Se renseigner auprès de Line au 06 85 15 79 48

L'association vous souhaite de Bonnes fêtes de fin d'année et vous attend dès Janvier 2015.

Laurence STRICOT

Tennis Club : de nouvelles têtes



La rentrée a été un peu mouvementée pour le Tennis Club de Louannec. Le bureau a dû en effet faire face au départ inattendu d'un enseignant à quelques semaines du début de l'école de tennis. Fort heureusement, des

solutions ont pu être trouvées pour assurer l'ensemble des cours cette saison.

Georges Paysant reste fidèle au club, il assure les six cours pour enfants et adultes du mercredi. A noter qu'il intervient aussi dans le cadre des TAP auprès des écoliers du primaire. Antoine Bellec a également gardé ses heures le jeudi avec cinq groupes de jeunes et d'adultes.

Antoine a également accepté de lancer l'année le samedi matin, en complément de Blandine Racinet et de Thibault Even qui alterneront tout au long de la saison. Autre nouvelle tête chez les professeurs, Aurélie Dorp. Arrivée dans la région, elle a accepté de prendre le relais d'Aline Simon pour le mini-tennis du mardi et d'encadrer les deux cours adultes en soirée.

Au bout du compte, entre continuité et renouvellement, le Tennis Club est particulièrement satisfait de la qualité de l'équipe pédagogique proposée aux adhérents.

Philippe GESTIN



BATUCADA : ILS ONT BIEN DU TALENT !!!



Dans notre bulletin municipal, nous souhaitons mettre en valeur les talents des louannécains. Vous verrez que ces deux-ci n'en manquent pas !!!

Batucada est un type de musique avec des percussions traditionnelles du Brésil mais à Louannec, Batucada rythme avec séduction et créativité.

Ils sont deux : Loïck et Antoine. Forts de l'idée que la mode appartient au monde de l'Internet et des bloggeuses, rien ne les empêchait de s'installer à Louannec. Ils se sont installés sur notre commune en 2012. Ils ont créé leur entreprise et lancé une marque originale : « Batucada ».

Batucada est une marque française, créée en 2006 qui fait réaliser des bijoux, accessoires, chaussures dans une gomme naturelle exclusive, 100 % recyclable et n'utilisant que des composants eco-responsables, sans plomb, sans pétrole et sans phtalate.

Fabriquées sans l'aide de machines, leurs créations préfèrent la main de l'homme. Dans le même souci environnemental, les emballages sont en papier recyclé, 100 % recyclable.

Batucada développe ses collections en partenariat avec de talentueux stylistes designers et artistes comme Otalia Noël, Tanaka You, Elise & Mai (les mordus de mode apprécieront !!)

Ces collections résolument modernes et abordables offrent aux femmes plus de 90 modèles de bijoux et sandales qui épousent les contours de la peau pour un effet tatouage.

Batucada est présente sur les 5 continents avec un réseau de 1000 revendeurs et un réseau sélectif de concepts stores, grands magasins, boutiques de musées comme le musée Guggenheim à New York, celle des 50 boutiques de la Réunion des Musées Nationaux, etc....

Pendant les fêtes de fin d'année, les Galeries Lafayette parisiennes accueillaient Batucada dans une boutique temporaire.

Sans aller si loin, vous pouvez trouver leurs collections dans quelques boutiques trégorroises.



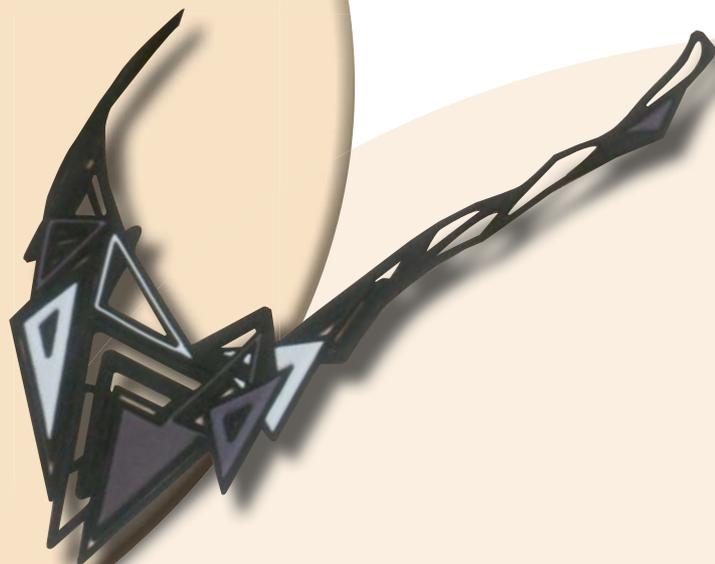
Loïck et Antoine nous prouvent aujourd'hui qu'il est possible de concilier une ambition professionnelle internationale et de bénéficier d'une qualité de vie exceptionnelle à Louannec.

A propos de Batucada

www.batucada-fashion.com

www.batucada-sandales.fr

Danielle VIARD et Sylvie CRAVEC





UNC : JOURNÉE DU 11 NOVEMBRE 2014

La Cérémonie commémorative du Centenaire de la première guerre mondiale qui dura quatre ans de 1914 à 1918, a eu lieu le 11 Novembre à LOUANNEC.

Cette cérémonie s'est déroulée de la façon suivante :

- 10 h 15 : rendez-vous devant la Mairie puis départ en cortège vers l'Eglise ;
- 10 h 30 : Messe en l'Eglise de LOUANNEC ;
- 11 h 15 : Mise en place pour la cérémonie au Monument aux Morts.

En présence de nombreux participants, des élus, du Commandant de la brigade de Gendarmerie, du responsable des Anciens Combattants, Monsieur EGAULT, Maire de LOUANNEC, a pris la parole pour rappeler le Communiqué du Ministre délégué aux Anciens Combattants concernant le conflit 1914-1918, puis il a évoqué :

l'année de la déclaration de la Guerre et le jour de la signature de l'Armistice,

M. Marc BACUS adjoint au Maire et représentant des Anciens Combattants a rappelé les noms des :

- 69 Louannécains morts pour la France au cours du conflit 1914-1918,
- 13 Louannécains morts pour la France au cours de la Guerre 1939-1945,
- 3 Louannécains Morts pour la France en Indochine.

Ensuite la Cérémonie s'est poursuivie avec les lectures suivantes :

- poème de 6 strophes lues par des enfants de la classe du CM2
- lettres émouvantes de deux poilus de 1914-1918 et poème d'espoir, toujours lus par les enfants de l'Ecole de LOUANNEC.

A eu lieu ensuite le dépôt de deux gerbes par quatre enfants assistés de Monsieur le Maire et du Responsable des Anciens Combattants M. Gérald LE PARANTHOËN.

Après une minute de silence, la Marseillaise a été

chantée par ces mêmes enfants, suscitant chez les participants beaucoup d'émotion et aussi d'espoir.

Au cours de la Cérémonie, Monsieur le Maire a remis une décoration et s'est ainsi dressé à l'impétrant :

« Monsieur Pierre PAGE, par décision nationale en date du 16 juin 2014, nous vous décernons au nom du Ministre de la Défense la croix du combattant et, à ce titre, le droit au port de cette distinction ».

Nous nous sommes ensuite rendus au Monument du Guilors à LOUANNEC rappelant les noms des cinq résistants Héros du maquis, morts en 1944 : OFFRET André, POTIN François, CAMPION Yves, ANDRIEUX Gabriel et CHAUVEL Henri. S'en est suivi une minute de recueillement suivie du Chant des Partisans.

En clôture des cérémonies, Monsieur le Maire nous a invités au traditionnel vin d'honneur servi au Foyer Rural.

La cérémonie a été préparée par M. Guy PARZY, Conseiller municipal. Celui-ci a officié en tant que responsable du protocole et à ce titre a dirigé les commandements et la musique.

Nous tenons à remercier Madame Marie-Paule GUILLOU, Directrice de l'Ecole

élémentaire qui a préparé cette cérémonie avec les enfants de la classe CM2 en particulier.

En effet cette cérémonie nous aura permis de mettre en place des relations avec la génération montante et de progresser ainsi dans la transmission des valeurs patriotiques auxquelles nous sommes attachés.

Lorsque ce Bulletin Municipal paraîtra, l'Assemblée Générale de notre Section se sera tenue le 13 décembre en présence de très nombreux participants.

Gérald LE PARANTHOËN
Gérard BEAUVILLAIN





ETAT 2^{ÈME} SEMESTRE 2014

NAISSANCES

OZARD ZARIOUH Yanis, Mohamed, Saïd	8-7-2014	PORTA Gabin, Emmanuel	14-11-2014
REUMEAU Calissa, Christiane, Monique	6-9-2014	TURPIN Théo, Alex, Maël	15-11-2015
POLLUX Yanis	6-10-2014		

MARIAGES

GOASDOUÉ Emmanuel et LE SAUX Ludiwine	28-6-2014	LE CARDINAL Frédéric et DANGLA Estelle	23-8-2014
GUÉROT Samuel et LE ROY Hélène	5-7-2014	LE BRUN Cédric et VAL Gaëlle	23-8-2014
ROLLAND Jean-Marie et PIRIOU Catherine	12-7-2014	DUREUIL William et LE MÉHAUTÉ Paméla	23-8-2014
ANDRE Jean-Marie et LOUVAIN Aurélie	12-7-2014	GOUALOU Damien et ARZUL Nathalie	30-8-2014
DÉON Yann et KERGALL Anne	19-7-2014	LEMONIER Jean-François et ESNOL Magali	20-9-2014
GAIGNOUX Ludovic et NICOL Sandrine	6-8-2014	BAZY Patrick et COSTE Sandrine	20-9-2014
GOASAMPIS Thierry et DANIEL Catherine	9-8-2014		
LE GAC Guirec et LAVANANT Sophie	16-8-2014		

DÉCÈS

MALLEDANT Yves	8-6-2014	MENGUY Anne, Louise, Catherine veuve LE MARLEC	4-9-2014
Marie THOS Marie veuve LE LOUEDEC	10-6-2014	TABOUËT Pierre, Marie, Louise Thérèse veuve MARTIN	15-9-2014
PINAULT Jacques	22-6-2014	GARAUD Jean, Marie, Joseph	19-9-2014
TASSEL Yvonne, Françoise veuve LE BASTARD	19-6-2014	TREDAN Jeannine Epouse SALAÛN	26-10-2014
BOUCHEZ Guy	12-8-2014	LE CAM Yvette, Anna veuve JACOB	3-11-2014
AURÉGAN Annie, Adrienne épouse PERSON	23-8-2014	BERNIEL René, François	8-11-2014
NÉDÉLEC Roger, Jean, Pierre, François	21-8-2014	VAUCLIN Ghislaine, Danièle, Madeleine veuve LE DEUNFF	16-11-2014
LE CAM Monique veuve GUENNEC	3-9-2014		

VALIDITÉ CARTE D'IDENTITÉ

- . Les cartes d'identité délivrées depuis le 1er janvier 2004 sont désormais valables 15 ans, sans aucune démarche particulière
- . Pour les personnes mineures au moment de la délivrance de la carte, la durée de validité est de 10 ans
- . Attention, si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre carte d'identité, rendez-vous sur le site www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations



écoto

L'autopartage costarmoricain

NOUVEAU DISPOSITIF

Le Département des Côtes d'Armor lance un projet d'autopartage organisé, pour faciliter la mobilité dans les milieux ruraux. Le dispositif consiste à mutualiser un véhicule pour les trajets domicile-travail, et qui sera ensuite utilisé pour des déplacements professionnels et personnels.

Qui est concerné ?

Le dispositif est ouvert à titre expérimental sur tout le territoire costarmoricain, en direction :

- des employeurs privés, publics et associatifs, en lien avec les salariés de ces structures.
- des groupes de salariés constitués de 4 à 5 personnes, pas forcément membres de la même entreprise.

- les groupes de 3 personnes peuvent également candidater (cf. Appel à Manifestation d'Intérêt).



2. Pour quelle utilisation et sous quelles conditions ?

Ce projet permet la mutualisation d'un véhicule pour différents usages et l'utilisation d'un véhicule par différentes personnes. Le véhicule est mutualisé pour les usages suivants :

POUR SE DÉPLACER ENTRE LE DOMICILE ET LE LIEU DE TRAVAIL

Le Département met à disposition un véhicule auprès d'un équipage de 4 salariés. Ceux-ci s'engagent à réaliser ensemble et de manière régulière le trajet qui les sépare de leur domicile jusqu'à leur travail. Chaque salarié s'acquitte d'un abonnement forfaitaire mensuel au service qui comprend :

- ✓ l'utilisation partagée du véhicule pour les trajets domicile-travail,
- ✓ l'ensemble des frais nécessaires à la réalisation des trajets (carburant, assurance, entretien courant du véhicule,...).

Le prix de l'abonnement, payé par chaque salarié, est fixé à 100 € par mois. L'entreprise prend à sa charge 50% du coût de cet abonnement, soit 50 €, et ce conformément aux dispositions réglementaires sur la participation de l'employeur aux frais de transport public des salariés.

POUR LES DÉPLACEMENTS PERSONNELS

Chacun des adhérents du service est libre d'utiliser la voiture à des fins personnelles, en journée, le soir ou le week-end pour un coût de 36 centimes d'euro par kilomètre, carburant inclus.

POUR LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Lorsque la voiture est sur le lieu de travail, celle-ci est utilisable par toute autre personne de l'entreprise pour les déplacements professionnels: visites de chantier, réunions ou rendez-vous chez un client ou fournisseur, livraisons inter sites... L'entreprise s'acquitte d'un abonnement forfaitaire mensuel ouvrant droit à un nombre de kilomètres (abonnement à partir de 56 €, détails des coûts dans l'appel à manifestation d'intérêt).

Quand ce service va-t-il être mis en place ?

Les véhicules sont mis à disposition des participants pour une durée minimum de 12 mois à compter du lancement du projet, c'est à dire du 2 mars 2015 au 28 février 2016.

Lancement 2 mars 2015



La date limite de dépôt est fixée au vendredi 9 janvier 2015.

Les dossiers de candidature devront être adressés au Département des Côtes d'Armor par courrier à :

CONSEIL GÉNÉRAL DES CÔTES D'ARMOR
Direction des Infrastructures et des Déplacements
Service Coordination et Moyens
Appel à manifestation d'intérêt - Écoto
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT BRIEUC Cedex 1

ou par courriel à transports@cg22.fr



JARDINIERS DE FRANCE

Jardinez sain, jardinez malin dans votre jardin d'agrément ou votre potager :

- en faisant des économies (eau, fertilisant, tailles, bouturage etc.)
- tout en protégeant l'environnement.

Votre Correspondant des Jardiniers de France :
Joël DENMAT,

Correspondant des Jardiniers de France - 64, Route de Kernu 22700 LOUANNEC
Tél : 02 96 23 16 76

VERS UN FLEURISSEMENT DURABLE

L'embellissement du bourg fait l'objet d'un soin particulier de la part des agents techniques. Offrir à la vue des habitants et des visiteurs un ensemble harmonieux concourt à leur bien-être et à l'attractivité de la commune. Les espaces verts (massifs, arbres et arbustes, parterres fleuris, pelouses...) sont des éléments essentiels pour l'amélioration du cadre de vie.

Cette légitime exigence d'esthétique urbaine ne doit pas se traduire par l'utilisation de produits phytosanitaires, ou par une consommation excessive d'eau, d'engrais... Dans ce souci, les collectivités s'efforcent de privilégier les plantes vivaces, moins gourmandes en eau que les plantes annuelles qui demandent de plus à être remplacées chaque année. De même, certaines plantes (alysse, érigoon des murs...) sont capables de se ressemer spontanément et d'occuper l'espace, limitant ainsi les contraintes d'entretien.

La beauté d'un fleurissement ne croît pas forcément avec la quantité de plants ou le nombre de parterres mis en place ; il s'agit aussi de s'appuyer sur les particuliari-

tés (paysagères, sociales, culturelles...) de la commune : talus et haies bocagères, murets et vieilles pierres, espaces naturels, histoire et patrimoine...

Cette évolution de fond est nécessaire pour rester en cohérence avec les principes du développement durable, inscrits dans la Constitution : préservation des ressources naturelles, réduction des impacts sur l'environnement. C'est bien sûr compatible avec le maintien de quelques bacs de plantes annuelles en certains endroits stratégiques.

Le syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers accompagne les communes dans cette évolution.

Maël LE GUEN

**Technicien Actions non-agricoles
Syndicat mixte des bassins versants
du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux
côtiers**



Déchèterie de Louannec

Mabiliès
02 96 91 06 33

Horaires d'ouverture 2014 :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Hiver à partir du 26 octobre 2014	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	FERMEE	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	FERMEE	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	FERMEE
Été jusqu'au 25 octobre 2014	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	FERMEE	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	FERMEE			



MAISONS FLEURIES : PALMARÈS 2014

Le concours 2014 des Maisons Fleuries est désormais derrière nous. Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte de remercier les fidèles membres de la commission Maisons Fleuries, qui ont toutes répondu présentes lorsque nous les avons de nouveau sollicitées cette année : Annie Burlot, Catherine Calvez, Nicole Chosse, Annie Godé et Renée Le Dantec.

Le palmarès a été dévoilé lors d'une réunion en Mairie le 4 octobre dernier, à laquelle les lauréats ont été conviés :

JARDINS VISIBLES DE LA RUE	
1 ROUSSEAU Pierre	1, rue de l'île Bono
2 LE DAMANY Hervé	7, venelle de Pont Ar Soaz
3 LE SAUX Henri	9, rue des 7 îles
4 FEUNTREN Yolande et J.François	4 Hent Treuz
PARCS ET GRANDS JARDINS	
1 DAVIES Richard	Route de Lannion-Placen Ar Barach
2 LANDOIS Diana	11, route du Croajou
2 LE GAY Nathalie	1, park ar C'hastel
2 GROUSSET Christiane	7, chemin des Goémoniers
3 SALOMO Alain	4, route de Rospez
4 THERY Richard (encouragements)	3, rue Hauts de Kernu
FACADES FLEURIES	
1 HUON Charles & Chantal	9, route de Lannion
2 COINTEREAU Monique	10, route de Kerjean
3 DUGOURD Yvette	6, cité Kerespertz
3 QUELLIEN Gérard et Annie	62 Route de Nantouar
POTAGERS	
1 MARZIN Yvon	7, route de Nantouar
2 BUZULIER Thierry	35, côte de Kernu
3 RICHARD Sylvain	11, rue des roches douvres
HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	
1 LE GALL Marie-Annick et Bernard	5, Route de Conventan Rulgovlen - Ar Pont
1 SALAUN André (Gîte Goaridec)	8, route de Rospez
2 VANBELLE Frédéric (Le Colombier Bretagne)	Coat Gourhant
3 HOTEL LES STERNES	Rond point Perros
PETITS JARDINS	
1 BOISSINOT Yvonne	33, rue des Hortensias
1 WOLFF Alain & Martine	31, rue des Roches Douvres
2 BUZULIER Thierry	35, côte de Kernu
ABORDS EXTERIEURS A LA PROPRIETE	
- COINTEREAU Monique	10 route de Kerjean
- GUEGUEN Robert	6 rue Lannec Vihan
- OUBRERIE Olivier	2 Route de Pen Ar Hoat
- GROUSSET Christiane	7 Chemin des Goémoniers
HORS CONCOURS	
LE BONNIEC Yves	8, Hent Miling Ar Stang

Félicitations à toutes et tous. Grâce à vous, la Commune de Louannec se pare de différents couleurs et diffuse de la gaieté.

Nous tenons à remercier très chaleureusement les sponsors qui nous ont accompagnés cette année, sans lesquels ce concours des Maisons Fleuries ne serait pas ce qu'il est :

- **AGAPA** (Perros Guirec)
- **Atout Paysage** (Louannec)
- **Bricorama** (Lannion)
- Boulangerie **Cottin** (Louannec)
- **Créa flore** Louannec
- **Crédit Agricole** Côtes d'Armor (Perros Guirec)
- **Dockland** Louannec
- **Epicerie des îles** Louannec
- **Esprit Nature** Louannec
- Pépinières **Faucon** Saint Quay Perros
- **Gaec** Bodiou Louannec
- **Gamm vert** (Lannion)
- **Géant Casino** (Lannion)
- Coiffure Alain et Martine **Glaziou** (Louannec)
- **Groupama** (Perros Guirec)
- **Gwalarn** Librairie (Lannion)
- CC **Intermarché** Saint Quay Perros
- Boucherie **Jacques** Louannec
- **La Craquanterie** (Perros Guirec)
- Boulangerie **Le Boulch** (Louannec)
- Boucherie **Le Couls** (Perros Guirec)
- Restaurant **Le Garde-manger** (Louannec)
- Pépinière **Le Page** (Pleumeur Bodou)
- CC E. **Leclerc** Lannion
- Boulangerie **Lemée** (Perros Guirec)
- **Locarmor**
- **Les caves du Trégor** (Saint Quay Perros)
- Coiffure au **Long Court** (Trélevérn)
- Ets **Madec** Louannec
- **Magasin Vert** (Lannion)
- **Mon Jardinier** (Louannec)
- Le **Quai fleuri** (Perros Guirec)
- **SPA** Ranolien (Perros Guirec)
- **Tamaris** Louannec
- **Tom** librairie (Perros Guirec)
- Bar Le **Village** (Louannec)

D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour l'édition 2015 !



JACQUES TAILLARD



06 33 19 46 02 | monjardinier22@orange
Z.A. de Mabilhès - 22700 LOUANNEC

www.atout-paysage-22.com

COUTURE Mannick

19 Bis Tristan de Coëtmieux
22700 LOUANNEC
Tél. : **06 87 99 77 86**

Ourlet de pantalon 6€

COUTURE Mannick
19 BIS LOTISSEMENT TRISTAN DE COËTMEUX

MACHINE MAIN

TERRAIN DE FOOT (ENTRÉE LIBRE)

HORAIRES :
Mardi, Mercredi,
Jeudi, Vendredi
MATIN
DE 10H À 13H

← LOUANNEC → TREGUIER

Le Colombier Bretagne

Chambres d'hôtes, Gîte,
Table d'hôtes, Massages bien-être



Site internet : www.lecolombierbretagne.fr

Le Colombier Bretagne



Idéalement situé entre terre et mer,
à 2,5 km de Perros-Guirec,
au cœur de la côte de granit rose,
en côtes d'armor.

Frédéric et Valérie Vanbelle
8 coat Gourhant 22700 Louannec
Tél. : 02.96.23.29.30 / 06.23.58.58.34
E-mail : frederic.vanbelle@orange.fr
G.P.S. : N 48°46'50.3322"
et W 3°25'55.9704"



Nouveau

Pôle paramédical et maintien à domicile de LOUANNEC

38 route de Tréguier

Cabinet Infirmier

Delphine LE CALVEZ & Ronan PAUGAM : 06.20.77.24.08

Kinésithérapeute

Emmanuelle JÉZÉQUEL, Izeline FERRÉ & René THUAULT : 02.96.23.07.98

Orthophoniste

Stéphanie JOUANNO : 06.82.69.88.17

Pédicure-Podologue

Anne-Lise FAIJAN : 02.96.35.06.03 ou 06.71.76.27.88

Aide 2 vie

Maintien à domicile : Olivier DECOURTIE : 02.96.23.16.41

Activité	Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE
Agencement Intérieur & extérieur	LES TRAVAUX DE LA PETITE FOURMI	22, rue du Nividic	02.96.23.08.62/06.30.95.72.33
Artisan plombier	PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73
Auto-école	ARMOR AUTO-ÉCOLE	4 route de Tréguier	02.96.37.03.66
Chantier naval	DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79
Chauffage-Sanitaire-Entretien	CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.72.94.31.85
Charpente - Ossature bois	ARMOR CHARPENTE		06.21.93.20.07
Charpente Menuiserie Cloisons	EMC 22	47 route de Tréguier	02.96.91.03.03
Couverture zinguerie	THEPAULT Daniel	40 route de Kernu	02.96.49.07.63
Couverture zinguerie bardage	BREHAULT Guillaume	15, Ar Vouster	06.77.82.97.58
Couvreur- Plombier	DAFNIET Gilles	1 ZA Mabiliès	02.96.91.12.73
Couture	L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87
Couture	COUTURE MANNICK	19 bis Tristan de Coëtmieux	06.87.99.77.86
Diagnostique immobiliers	DIAGNO IMMO	19 route du stivel	02.96.23.16.90 / 06.88.81.44.47
Electricité	MJ ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10
Electricité	E.G.C.M	53 ter route de Tréguier	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39
Electricité Plomberie Sanitaire	RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12
Electricité Plomberie Chauffage	SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32
Entretien Jardins	JP PAYSAGES	38 Route de Perros	02.96.91.12.24
Entretien Propriété	TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08
Espaces verts	BOUDER-TAILLARD	ZA Mabiliès	02.96.92.75.68
Fenêtres Vérandas Alu	SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60
Imprimerie	Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44
Jardinier	MON JARDINIER	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Jardiniers Paysagistes	ATOOUT ENTRETIEN/ATOOUT PAYSAGE	ZA de Mabiliès	06.74.27.97.61
Maçonnerie	ARMOR BATY	4 ter Le Tossen	06.63.20.16.76
Mécanique	Société Actuel VO	43 route de Tréguier	02.96.23.14.48
Menuisier	TREMEL André	31 route du Croajou	02.96.91.13.28
Menuisier	MUREZ Yvan	4 Hameau de Petit Camp	02.96.23.06.80
Menuiserie Agencement	CORNU Vianney	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34
Menuiserie	SAD Marc	46 route de Tréguier	02.96.23.33.86/06.86.46.95.60
Nettoyage	MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90
Nettoyage automobile/Voitures sans permis	Atelier VSP	ZA de Mabiliès	02.96.21.98.17/06.66.77.42.83
Peintre	LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65/06.87.36.35.72
Peintre	FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73
Plomberie Chauffage	GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17
Réparation/ventes...	SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65
Tournage d'art sur bois	CELTITUDE Sarl	BP 40247	02.96.37.68.51/06.64.03.83.21
Travaux bâtiment	ALLAIN Yannick	47 route de Tréguier	02.96.23.07.38
Voilerie-Grément-Chantier	ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96

Activité	Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE
Bar	La Taverne	M. ANDRIEU Francky	15 Rue des Ecoles	02.96.23.06.40
Bar	Le Dockland	Mmes TRAN-VIVIER Vanni et LAVÉANT Mélina	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34
Boucherie-Traiteur	Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00
Boulangerie	Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22
Boulangerie	Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57
Brasserie	Eux	Mrs GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67
Cigarettes Electroniques	Ty Smoky	M. FABRE	7A, allée des Genêts	06.88.59.98.26
Coiffeur	Esprit Nature	Mme BORNET	2 Allée du Verger	02.96.23.13.80
Coiffeur	A & M Glaziou	M. GLAZIOU	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64
Coiffeur	Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34
Epicerie	L'Épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BÉCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54
Fleuriste	Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04
Garagiste	Garage Citroën Ty Auto	M. LE FOULER	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47
Horticulteur	Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94
Hôtel	Les Sturnes	M. et Mme DURAND-DESCADILLES	Pont ar Saux	02.96.91.03.38
Hôtel	Motel du Len	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47
Immobilier	ABCD Immobilier	M. DENIEL	Route de Tréguier	02.96.23.04.31
Massage - Relaxation - Onglerie	Tamaris		8, rue des Mouettes	09.66.43.33.19
Restaurant	L'Abricôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIVILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28
Restaurant	Le Garde-Manger	M. CLOIN	4 route de Kernu	02.96.91.83.21
Service à la personne	Aide 2 vie - Maintien à domicile	M. DECOURTIE Olivier	38, route de Tréguier	02.96.23.16.41
Service à la personne	Particuliers Services	M. LE QUELLEC JP	38bis, route de Perros-Guirec	02.96.91.12.24/06.62.67.76.87
Savonnerie	Savonnerie de l'Île Tomé	M. MILLOT Gérard	39 Côte de Kernu	06.89.33.59.87 savon.iletome@laposte.net
Tabac Hôtel Bar	Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60
Toilettage canin	Tendance Canine	Mme ABIVEN	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99
Vins de propriété	Le Chai	M. GOAZIOU	43bis route de Tréguier	02.96.23.29.98



LOGEMENT - HABITAT

ADIL (Information sur le logement)

Renseignements d'ordre juridique
ou financier Permanence 9h-12h
Centre Jean Savidan à Lannion
Tél. : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence de l'union locale CLCV
Lannion-Trégor, association de
Consommateurs.

Tous les vendredis, 9h-12h.

Centre social de Ker-Huel

29 bd d'Armor – Lannion

Tél. : 02 96 48 27 47

E-mail : clcv-tregor@fiscalis.fr

Site Internet : www.clcv.org

UFC - QUE CHOISIR (Association des consommateurs)

AL de Paimpol/Lannion

Permanence à Lannion chaque Vendredi après-midi
de 15h30 à 18h30.

Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.

1 rue Ampère

22300 LANNION

C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Envi- ronnement des Côtes d'Armor)

M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre dispo-
sition pour tout conseil aux particuliers désirant construire.

Permanence à la Subdivision de l'Équipement de Lannion.

1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-16h.

Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

ERDF – GDF :

8 Quai d'Aiguillon

22300 Lannion

Tél. : 08 10 73 16 46

Sécurité-dépannage :

n°azur 08 10 33 03 22

POINT INFORMATION HABITAT

21 rue Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 05 93 50

TRANSPORT

Agglo' mobi :

n°azur 0 810 22 22 22

SNCF : 36 35

Aéroport de Lannion :

Rte de Trégastel – Lannion

Tél. : 02 96 05 82 22

EMPLOI

Pôle Emploi :

Boulevard Armor – Lannion

Tél. : 39 49

Mission Locale pour l'Emploi : Les jeunes âgés de 16 à
25 ans, inscrits à Pôle Emploi peuvent également s'inscrire

à la Mission Locale pour l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09

E-mail : m-l-lannion@wanadoo.fr

INFO - DROIT

Maison de la Justice et du Droit

15 Quai Maréchal Foch

Route de Loguivy

22300 LANNION

Tél. : 02 96 37 90 60

Lundi, mardi (1er et 3ème mardi du mois)

et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

INFOS ADMINISTRATIVES

Centre des Impôts

Kroas Hent Perros

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

Trésor Public

12 rue des Sept Iles

22700 Perros-Guirec

Tél. : 02 96 23 20 86

SANTE

Centre Hospitalier

Tél. : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor :

Tél. : 02 96 46 65 65

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39 Avenue du Park Nevez

BP 40746

22300 LANNION

Tél. : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

• Centre administratif et social de Kermaria
à Lannion

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.

• Centre social de Ker-Huel

29, bd d'Armor Lannion

2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis,
9h-12h et 14h-17h30.

Trégor Alcool Assistance

La Croix d'Or

22300 LANNION

Tél. : 02 96 91 44 56

Association Beauvallon : PAEJ Lannion (ex FILEA)

15 rue des Fontaines - 22300 LANNION

Tél. : 02 96 46 34 43

ALMA 22 (Allo Maltraitance Personnes Agées)

ALMA 22

BP 4618

22 046 SAINT -BRIEUC Cedex 22

Tél.: 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

(112 à partir d'un portable)



Pompiers	18	La Poste	02 96 23 13 11
Gendarmerie	02 96 23 20 17	Les Ecoles	
Médecins		Ecole Élémentaire	02 96 91 13 65
Sylvie LE BERRE		Ecole Maternelle	02 96 91 25 47
20, Avenue des Feux du Large	02 96 23 20 51	Relais Assistantes Maternelles	02 96 23 20 63
Nathalie RONNELLE		Aide-ménagère - Soins à domicile	
4, route de Tréguier	02 96 23 14 31	25, Av. de la mairie	
Cabinet soins infirmiers		St-Quay Perros	02 96 91 00 09
2, rue St Yves	02 96 23 26 54	Centre de Loisirs	
Cabinet infirmier		Rue des Ecoles	02 96 91 22 25
Ronan PAUGAM et Delphine LE CALVEZ		Camping municipal	
38 route de Tréguier	06 20 77 24 08	Ernest Renan	02 96 23 11 78
Chirurgiens-dentistes		E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence	
Gilles LE PAGE		Electricité - Gaz	0810 333 122
5, route de Perros	02 96 49 06 20	Préfecture St-Brieuc	02 96 62 44 22
Françoise SIAUVE-LE DŒUFF		S/Préfecture Lannion	02 96 46 74 46
3, rue des Écoles	02 96 23 22 68	Correspondants	
Pharmacie		Ouest-France	02 96 23 09 61
Anne GUEZIEC		M. PIGNY	06 76 14 91 95
Rue des Feux du Large	02 96 23 19 71		cpigny@orange.fr
Masseurs Kinésithérapeutes		le Télégramme	02 96 23 70 46
René THUAULT, Emmanuelle JEZEQUEL et Izeline FERRÉ	02 96 23 07 98	M. EVEN	02 96 91 17 29
38 route de Tréguier			rene.even@orange.fr
Pédicure - Podologue		le Trégor	02 96 23 07 59
Anne-Lise FAIJAN		Mme LE GALL	annick.le-gall2@wanadoo.fr
38 route de Tréguier	06 71 76 27 88	EHPAD	
Orthophoniste		Maison Accueil personnes âgées	02 96 91 25 55
Stéphanie JOUANNO		SYNDICAT D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS-GUIREC	
38 route de Tréguier	06 82 69 88 17	25 avenue de la Mairie	02 96 91 00 09
Ambulance Taxi		CCAS	
Fabienne LE ROUX	02 96 23 29 89	Mairie Louannec	02 96 23 20 63
Taxis - Malades assis			
A BORD TAXI	02 96 54 61 64		
	06 12 53 34 71		

Horaires Déchèterie

Horaires Été

(du 31-3-13 au 27-10)

de 9h à 12h et 14h à 18h

(fermé les mardi et dimanche)

Horaires d'Hiver

(du 28-10 au 30-3)

de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

(fermé les mardi, jeudi et dimanche)

Le BIM

Responsable de la
publication : Gervais Egault
Ville de Louannec 22700

Tél. : 02 96 23 20 63

Site Internet : www.louannec.com

Membres de la Commission :

G. Egault, D. Viard, G. Parzy

S. Cravec, E. Renaud

Rédaction : Mairie de Louannec

Dépôt légal : Novembre 2002

Impression : Publi Trégor - Lannion

Distribution : Daniel Coïc

Mairie : 02 96 23 20 63

Fax : 02 96 23 35 42

Heures d'ouverture :

Lundi au Jeudi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30

Samedi 9 h 00 - 12 h 00

E-mail : mairie-louannec@orange.fr

Internet : www.louannec.com

E-mail : camping-louannec@orange.fr

bulletin-louannec@orange.fr

Permanences du Maire et des Adjointes

Gervais EGAULT mercredi et samedi 9h - 12h

Jean-Pierre MORVAN Lundi 10h - 12h

Nicole MICHEL Jeudi 10h - 12h

Marc BACUS samedi 10h - 12h

Valérie DENIAU vendredi 14h 30 - 16h 30 et

samedi 10h - 12h

Pierre VAISSIE mardi 10h - 12h

Danielle VIARD vendredi 10h - 12h

ET SUR RENDEZ-VOUS



12

16

Bonne année 2015 !